

NOUVEAU JOURNAL

HELVÉTIQUE,

OU

ANNALES LITTÉRAIRES

ET POLITIQUES

DE l'Europe, & principalement de la Suisse;

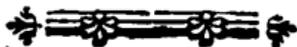
DEDIÉ AU ROI.

JUILLET 1773.



A NEUCHÂTEL,

De l'Imprimerie de la Société Typographique.





NOUVEAU JOURNAL
HELVÉTIQUE.

JUILLET 1773.

PREMIERE PARTIE.
ANNALES LITTÉRAIRES
DE LA SUISSE.

I. *Traité de la nouvelle méthode d'inoculer la petite vérole, par M. VIEUSSEUX, docteur médecin. Geneve, 1773.*

LE but de l'auteur dans cet ouvrage, est de prouver la supériorité de la nouvelle manière d'inoculer, sur l'ancienne. Après une courte digression sur l'introduction de l'inoculation en Europe, & les obstacles qu'elle rencontra d'abord, il en vient à la nouvelle méthode, qu'il appelle *suttonienne*, du

nom de M. *Sutton* son inventeur , qui a été constamment pratiquée par M. le baron *Dimfdale* , & qui fut d'abord adoptée dans toute l'Angleterre , & dans les pays même où les préjugés contre l'inoculation avaient jusqu'alors empêché de la recevoir. L'auteur se proposant de traiter toute la matière de l'inoculation , examine d'abord à quel âge on peut commencer d'inoculer les enfans ; il fixe l'âge de trois ou quatre ans , pour des raisons de prudence qu'il allègue , mais il ajoute qu'on peut également administrer l'inoculation aux adultes avec succès , en exceptant néanmoins certains tems de crise , pendant lesquels il serait dangereux de les inoculer ; il désirerait même qu'on suivît l'usage des *Circassiens* , qui inoculent leurs enfans d'abord après leur naissance ; il croit que cela ne réussirait pas moins parmi nous , & sauverait la vie à nombre d'enfans qui prennent la petite vérole naturelle avant l'âge de trois ans : ce qu'il confirme par des expériences faites à l'hôpital de S. Marc à Vienne en Autriche. De trente-deux enfans inoculés à l'âge le plus tendre , il n'en périt que trois , dont deux moururent par des accidens étrangers à l'inoculation.

L'auteur passe ensuite aux saisons les plus favorables ; il observe en général que le froid

trop prolongé & trop vif, dispose le corps aux maladies inflammatoires, telles que les pleurésies, les inflammations de poitrine, &c. par la trop grande tension qu'il donne aux solides, & la densité qu'il occasionne dans le sang; au lieu qu'une chaleur excessive, en dissolvant les fluides, & relâchant tout-à-fait les solides, produit les fièvres putrides, ou les maux inflammatoires dans leur plus haut degré, comme phrénésies, fièvres chaudes, &c. D'où il conclut que les saisons les plus propres à procurer une petite vérole bénigne, seront depuis le milieu du printems jusqu'au milieu de l'été, & depuis le milieu de l'automne jusqu'au milieu de l'hiver: ce qui ne doit, selon lui, s'appliquer qu'à la petite vérole naturelle, ou aux cas extraordinaires, dans lesquels elle est fort abondante, quoiqu'inoculée; car l'inoculation rend la maladie si légère, qu'il n'est aucun tems de l'année, où l'on ne puisse inoculer, si l'on en excepte des chaleurs immodérées, telles qu'on en voit bien rarement sous notre climat. Mais comme bien des gens pensent que l'automne est la saison la moins propice, à cause de la fréquence des épidémies, l'auteur prouve que cette raison ne doit point retarder l'inoculation, puisqu'à supposer que la petite vérole

naturelle soit mauvaise , on court risque de la prendre avec tous ses dangers ; qu'il vaut donc mieux se donner une légère maladie par l'inoculation , que d'en avoir une mortelle naturellement. Ici il allegue une expérience faite en 1768 , a Greenock , & à Ports-Glesgow en Ecosse , qui prouve la vérité de son assertion ; il résoud de même quelques autres objections faites contre l'inoculation dans les tems d'épidémie , & prouve que s'il y a du danger , il n'est que pour l'inoculateur , a qui l'on attribuerait les symptomes facheux qui pourraient survenir , plutôt qu'à leur véritable cause. Une objection des plus spécieuses qu'on fit contre l'inoculation , est que les inoculateurs choisissant leurs sujets , il n'est pas bien étonnant qu'ils aient de l'avantage sur la petite vérole naturelle. Mais cette objection est tombée par l'universalité de l'inoculation. Depuis qu'on a vu ses succès , chacun a voulu se faire inoculer ; & les personnes délicates , d'une maigreur extrême , ou d'un embonpoint excessif , ont eu la petite vérole par inoculation avec autant de facilité & de bonheur que les plus robustes. L'auteur avance même que les gens scorbutiques & scrophuleux peuvent être inoculés très-heureusement , & il en cite des exemples ; il

est cependant des sujets qui sont moins susceptibles d'inoculation, comme ceux qui ont des maladies violentes, ou périodiques, avec des intervalles courts, comme l'épilepsie, ou autres maux de nerfs, les fièvres d'accès, &c. Malgré cela, il croit qu'il n'est point de malades incurables, qu'il ne fût plus sûr d'inoculer, parce qu'on peut choisir les tems où ils sont le moins mal, ce que la contagion naturelle ne fait pas; d'où il suit que le mauvais tempérament d'une personne ne doit point être un obstacle à la faire inoculer; mais pour cet effet, il faut qu'une préparation prudemment administrée y ait disposé son corps. L'auteur fait de cet objet un chapitre particulier. "Les enfans, dit-il, nés de parens bien portans, accoutumés à une diete végétale, peuvent être inoculés sans préparation, excepté une légère purgation le matin du jour qu'on les inocule. Il n'en est pas de même de ceux qui, accoutumés à la viande & au vin, ont pour ainsi dire une surabondance de santé qu'il est nécessaire de diminuer, en les réduisant pendant quelque tems à un régime végétal & peu succulent, pour leur faire perdre toute disposition inflammatoire, si funeste dans la petite vérole. Ils doivent alors être purgés deux ou trois fois, mais légèrement & sans

fatigue. L'on comprend facilement avec l'auteur, que la préparation doit varier suivant les tempéramens, même suivant les saisons, & qu'il est de la prudence d'un inoculateur, d'y avoir égard. Ce qu'il dit des enfans, doit s'entendre d'un âge plus avancé, proportion gardée; la préparation doit être la même, mais plus longue, parce que la disposition inflammatoire est plus grande chez les adultes. La règle la plus générale pour le nombre des purgatifs, est de purger trois fois dans huit ou dix jours, qui suffisent ordinairement pour la préparation: si elle est plus longue, on en donne davantage; & si elle est plus courte, on doit en donner moins. L'auteur emploie le reste de ce chapitre à dissiper les craintes que bien des gens ont sur les purgatifs préparés avec du mercure & de l'antimoine; il s'étaic pour cela de l'autorité d'un grand nombre de médecins très-renommés, & de diverses expériences, qui toutes parlent en faveur de cette préparation. Il passe ensuite en revue les différens moyens dont la petite vérole se communique naturellement, & qui tous ont leurs dangers; enforte que l'inoculation devient la plus simple, en même tems que la plus assurée. Les inconvéniens de l'ancienne méthode, qui consistait à mettre un filem-

preint de pus variolique , dans une incision faite aux bras ou aux jambes , ont engagé les inoculateurs à ne plus se servir de fils , mais à prendre avec la pointe d'une lancette , un peu de pus d'un bouton de petite vérole , enforte qu'il y en ait des deux côtés de la pointe ; ensuite avec cette lancette , on fait une incision à la partie moyenne du bras entre l'épaule & le coude. Il ne faut que diviser l'épiderme , & toucher seulement la vraie peau ; l'incision doit être très-courte ; il n'est pas nécessaire qu'elle ait plus d'un huitieme de pouce. Après cela on dilate l'incision avec le pouce & l'index , on introduit la matiere , en touchant l'incision dilatée avec le plat de la lancette , & l'inoculation est faite. L'auteur parle assez au long des précautions nécessaires dans la maniere d'opérer , des avantages qui résultent de l'incision faite aux bras , de l'appréhension que les parens ont de communiquer à leurs enfans par l'inoculation quelque autre venin avec celui de la petite vérole : appréhension qu'il croit très-fondée à l'égard du virus vénérien , vu la grande analogie avec le virus variolique , mais qu'il regarde comme vaine pour les maux chroniques , tels que le scorbut , la phthisie , le cancer , &c. Quant aux effets de l'opération & au traitement

de la maladie, on peut consulter l'auteur lui-même, page 83. Nous le suivrons actuellement dans l'examen qu'il fait des avantages de la nouvelle méthode, & dans les réponses à ses adversaires. Le premier avantage frappant qu'elle procure, c'est la certitude de l'opération; certitude que ne donne point l'inoculation avec le fil, parce que le venin peut s'être dissipé: aussi a-t-on vu des personnes, qui avaient été inoculées deux fois sans succès de cette manière, prendre la petite vérole par l'incision. L'on observe à la nouvelle méthode, qu'elle abandonne à la nature le soin des écoulemens; au lieu qu'en inoculant avec le fil, on couvre la plaie d'un emplâtre, & on la panse tant que dure la suppuration. L'auteur répond à cela, que l'écoulement n'est point nécessaire pour rendre l'inoculation heureuse, puisque l'expérience prouve qu'elle a fort bien réussi sans écoulement, & que la suppuration artificielle, bien loin de prévenir les suites fâcheuses de la maladie, comme clous, abcès, maux d'yeux, peut au contraire les occasionner, en frayant aux humeurs une route qu'il est difficile & dangereux ensuite de leur faire abandonner. On reproche encore à la nouvelle méthode, l'exposition des malades en plein air, contraire il est vrai à l'ancien

préjugé, qui porte à les en priver presque absolument, mais qui n'en est pas pour cela moins salutaire, puisque la petite vérole, étant une maladie fort inflammatoire, dont l'effort se porte sur-tout à la tête, l'on doit se proposer principalement d'empêcher que le sang ne monte avec force vers les parties supérieures: ce à quoi rien ne contribue plus que le renouvellement de l'air. L'auteur réfute ensuite quelques objections que l'on fait contre l'inoculation en général; il prouve que dans la petite vérole inoculée, l'activité du venin est toujours moindre que dans la naturelle, parce que la préparation diminue considérablement la disposition inflammatoire du sang; ce qui fait que l'on ne doit pas s'inquiéter de ce qu'il sort peu de venin par l'inoculation. Il fait voir qu'il y a autant de certitude à ne pas reprendre la petite vérole, lorsqu'on l'a eue par inoculation, que lorsqu'on l'a eue naturellement; que les boutons, quoique signes ordinaires de cette maladie, ne sont pourtant pas essentiels, & que la fièvre seule peut indiquer que l'inoculation a bien réussi. Pour terminer son ouvrage d'une manière également utile & curieuse, l'auteur donne le résultat des observations qu'il a faites sur plusieurs malades qu'il a traités selon la nouvelle méthode, &

il assure qu'on peut aussi l'employer avec succès dans le traitement de la petite vérole naturelle : ce qu'il confirme par un grand nombre d'exemples.

II. *Réflexions sur l'économie politique*, ouvrage traduit de l'italien. Lausanne, chez Jules H. Pott & comp. 1 vol. in-12, 1773.

L'AUTEUR de cet ouvrage estimable est le comte Veri, Milanais, le même qui publia en 1766 des *pensées sur le bonheur*, dont on donna la même année une traduction française, & qui furent goûtées par tous les bons esprits, à cause de la solidité des principes & de la justesse des raisonnemens.

Les sociétés d'hommes qui ne connaissent que les besoins physiques, ne peuvent avoir entr'elles que peu ou point de commerce. Plus les nations deviennent policées, & plus on voit le commerce s'étendre. Mais comment pourra-t-on s'accorder sur la *valeur* de la marchandise? L'estimation que l'on fait d'une chose a dû varier comme les opinions; & cette variation a dû être un obstacle à l'extension du commerce... Avant l'invention de la monnaie, il était impossible

qu'il s'établît quelque commerce d'état à état, ou même d'homme à homme. L'argent est devenu la *marchandise universelle*. Son peu de volume, la commodité qu'il a de se diviser, son incorruptibilité l'ont fait recevoir partout en échange de toutes les marchandises. Cette idée une fois reçue, fixe celle de la *valeur*, que chacun règle sur celle de la *marchandise universelle*; les transports deviennent plus faciles, puisque l'une des parties reçoit en argent l'équivalent de ce qu'elle livre. L'établissement des postes, l'invention de l'imprimerie ont concouru sans doute à produire ces heureux effets; mais l'introduction de l'argent monnayé y a plus contribué que toute autre cause. Dans tout état on consume les richesses nationales par la jouissance, & elles se reproduisent par la végétation & les manufactures. Quelques auteurs ne reconnaissent que le premier de ces moyens, & nomment la *classe stérile* celle des manufacturiers. L'auteur n'est point de cet avis. Suivant lui, la reproduction des richesses est aussi réelle lorsque la terre produit des grains par la végétation, que quand la liqueur gluante d'un insecte se transforme en velours par l'effet de l'art. Quand chez une nation la somme totale de la reproduction équivant à celle de la consommation, cette nation reste dans l'état

où elle se trouve. Si la consommation excède la reproduction, l'état tombera nécessairement en décadence. Il prospérera au contraire, d'autant plus que la reproduction l'emportera sur la consommation... Le *commerce* n'est réellement que le *transport des marchandises d'un lieu à un autre*. Il ne se fait qu'autant qu'on y trouve de l'avantage; & cet avantage dépend de la différence des prix... Le prix exprime la quantité d'une chose qu'on donne pour en recevoir une autre. Par-tout où l'argent est en usage, le prix est la qualité d'argent qu'on donne pour une marchandise particulière. Le *prix commun* est celui où l'acheteur peut devenir le vendeur, & au contraire, sans aucune différence sensible. Le besoin & la rareté réunis sont les deux principes qui concourent à fixer le prix des choses pour chaque particulier. Que si l'on considère les nations en général, il faudra mesurer l'intensité du besoin sur le nombre des acheteurs comparé à celui des vendeurs. De ces vérités bien comprises, on voit découler les principes généraux de l'économie politique. Pour encourager la culture, étendre l'industrie d'un peuple, augmenter sa population, ses richesses & sa force, il s'agit de *multiplier le nombre des vendeurs en tout genre, autant qu'il est possible,*

§ *diminuer de même, le plus qu'on peut, celui des acheteurs...* Le nombre des vendeurs fera d'autant plus grand, que les richesses seront distribuées avec plus d'égalité. Dans les pays où la disproportion dans le partage des richesses présente un contraste déplorable, les vendeurs en tout genre sont en très-petit nombre, & les prix si hauts, que toute exportation ne peut être que très-mo-dique. Cette terre sur laquelle on ne voit que des hommes avilis ou oppresseurs, n'offre que la triste image de la stérilité. Cependant l'égalité conservée trop exactement détruirait l'émulation & étoufferait l'industrie. La nation qui tient le milieu entre les deux extrêmes, celle où l'on ne ravit à personne l'espérance & les moyens d'améliorer son sort & d'aggrandir sa fortune, est dans la situation la plus favorable pour assurer son bonheur.

Dans cette position ; il faudroit que les loix ne missent aucun obstacle aux effets de l'activité naturelle. Presque par-tout, les législateurs ont été séduits par je ne fais quel esprit mal entendu d'ordre & de symétrie. De-là ces corporations de marchands & d'artisans, à qui l'on a confié le soin de faire observer certains statuts, de régler l'apprentissage & l'examen, d'exiger

certaines qualités de ceux qui veulent exercer certaines professions mécaniques. Cette idée porte avec elle une apparence de sagesse ; mais ses effets sont de gêner l'industrie, de resserrer l'exercice des arts & des différentes branches de commerce, entre les mains d'un petit nombre de particuliers, d'assujettir les manufacturiers & les commerçans à différentes taxes, & de tenir toujours dans un état de médiocrité, quelquefois même au-dessous de la médiocrité, toute espèce de manufactures. Des procès continuels entre les différens corps & entre le corps & les membres, des dépenses vaines & crapuleuses prises sur la caisse commune, dont le poids retombe ensuite sur chaque individu, la perte d'un tems considérable pour des formalités inutiles & pour des exploits de pure fantaisie ; les voleries & les rapines de la part des petits magistrats de ces ridicules républiques ; des rivalités, des haines, des guerres ouvertes contre quiconque est assez hardi pour avoir plus d'habileté & plus d'industrie qu'un autre : tel est le spectacle que ces corps offrent ordinairement, quand on les voit de près : ils sont tous animés d'un certain esprit de ligue & de monopole, par lequel ils tendent à resserrer entre le moindre nombre possible

possible de personnes, les avantages qui naissent de leur commerce. Le seul effet qu'on puisse attribuer à ces corps, est donc de diminuer le nombre des vendeurs, & conséquemment de faire hausser le prix des marchandises, d'en empêcher la vente, & de diminuer ainsi la reproduction. Qu'on laisse à chacun un champ libre & vaste pour exercer son industrie, sur l'objet qu'il aimera le mieux, & bientôt l'émulation & le desir d'une vie plus commode réveilleront les esprits; tous les arts se perfectionneront, les prix baisseront & se mettront au niveau convenable.

Les loix mettent un autre obstacle à l'augmentation du nombre des vendeurs, lorsqu'elles défendent l'exportation des productions naturelles du pays. Par un principe très-respectable de zèle patriotique, on a publié des loix qui arrêtent l'exportation des denrées les plus nécessaires à la vie, & des matieres premières des manufactures. Si ces loix gênantes sont rigoureusement observées, & que l'exportation défendue soit physiquement impossible, alors la culture de cette denrée se bornera à ce qui est nécessaire pour la consommation interne, parce que l'excédent ne ferait d'aucune valeur. Tous les petits propriétaires & les vendeurs

craignant cette non-valeur, céderont la place à un petit nombre de spéculateurs rusés & riches, qui deviendront monopoleurs.

Si au contraire la loi n'est pas généralement observée, ceux qui pourront la violer impunément, trouvant leur avantage à la faire fortir par grosses parties, ils occasionneront précisément cette disette qu'on avoit voulu prévenir. C'est une erreur déplorable dans ses suites, que celle qui nous représente les hommes réduits à tirer aux dés pour savoir qui est celui qui devra mourir de faim. Il est plus consolant & plus vrai, d'envisager tous les hommes comme les membres d'une immense famille répandue sur notre globe, sollicités par leur penchant naturel & par leur faiblesse, à se donner des secours mutuels; protégés par le puissant moteur de la nature, qui pourvoit amplement à leurs besoins. Les hommes n'ont jamais été réduits à redouter la famine, que par les entraves artificielles qu'ils se sont mises à eux-mêmes : entraves qui, portées à un certain point, ne sauraient manquer de produire la disette, lors même que l'on a dans le pays assez de provisions pour satisfaire aux besoins.

Appliquant ensuite ces principes généraux à un sujet particulier, l'auteur s'étend sur

la liberté du commerce des grains, & il prouve avec la dernière évidence, que les loix prohibitives font, non-seulement inutiles, mais même dangereuses & funestes par-tout où on en a fait sur cette denrée. Il en est de même des *privileges exclusifs*, qui sont diamétralement opposés au bien d'un état.

Le second principe de l'économie politique consiste à *diminuer le nombre des consommateurs*. Ici l'on doit agir avec la plus grande réserve. Souvent les loix prohibitives qu'on a multipliées, ont produit les plus funestes effets. Quand on a vu qu'elles ne faisaient pas renaître l'abondance, on a tenté de fixer par l'autorité publique le prix de certaines denrées. On n'a pas senti que ces taxes sont *injustes* envers l'acheteur si elles fixent un prix au-dessus du prix commun, *injustes* envers le vendeur si elles le fixent au-dessous, & *inutiles* si elles tiennent un juste milieu.

L'argent a une valeur réelle; il en a une qui dépend de l'opinion, ou plutôt de l'abondance de cette marchandise universelle. Il variera dans la même mesure que le nombre des vendeurs & des acheteurs; ou, pour parler avec l'auteur, il fera en raison inverse des acheteurs, & en raison directe des vendeurs. Plus il y aura d'acheteurs

pour les marchandises particulières , & moins l'argent aura de prix ; & au contraire , plus il y aura de vendeurs , & plus l'argent fera estimé. Ainsi l'abondance de l'argent exclut directement l'abondance de toutes les marchandises particulières. Autant donc on doit redouter dans un état la disette des marchandises particulières , autant & plus encore doit-on redouter la trop grande abondance de l'argent.

Lorsque, par l'effet de l'industrie, l'argent se trouve en abondance entre les mains des particuliers, on cherche à le faire valoir, soit en le prêtant, soit en achetant des fonds de terre. Alors les terres prennent faveur, l'agriculture se perfectionne, & l'intérêt de l'argent baisse. L'augmentation du prix des terres ne fait pas renchérir les denrées, parce que le nombre des cultivateurs augmente dans la même proportion, & que la culture est plus soignée, plus générale. Dès-lors il est plus aisé de faire de grandes entreprises, soit dans le commerce, soit dans l'agriculture, parce qu'on trouve aisément de l'argent à emprunter.

Pour faire baisser l'intérêt de l'argent, il faut que les banques publiques, chargées de payer l'intérêt des capitaux prêtés à l'état, en paient de très-petits intérêts, sur lequel

se régleront insensiblement tous ceux qui auront besoin d'emprunter. Plus l'industrie sera favorisée, plus il sera facile à un homme laborieux & intelligent d'améliorer son sort, plus aussi vous verrez diminuer cette portion d'intérêt, que les négocians nomment *lucré cessant*. Il est aussi au pouvoir du législateur de diminuer le risque de perdre, par le moyen de bonnes loix de commerce, par l'établissement de formalités judiciaires, brieves & simples, par le choix éclairé de magistrats incorruptibles.

C'est aux derniers siècles que nous devons l'invention des banques publiques & des lettres de change, qui ont produit une représentation de la marchandise universelle, & ont mis entre les mains des gouvernemens, une grande partie des fortunes particulières. Les dettes publiques sont plus avantageuses que nuisibles pour des états vastes, aussi long-tems du moins que le peuple n'a nulle idée de défiance sur la fidélité de l'administration; mais pour les états plus resserrés, les avantages, s'il y en a, sont plus que contrebalancés par la perte annuelle qui résulte pour le trésor public, des intérêts qu'il doit payer: de sorte que, dans le premier cas, il convient de perpétuer les dettes nationales; & dans le second,

il est important de les éteindre par les moyens les moins nuisibles.

Ainsi l'augmentation de l'argent & de ce qui le représente, est toujours un bien lorsque la circulation augmente dans la même proportion. Il est donc important de faire en sorte que l'argent repose le moins qu'il sera possible. Sous le nom d'argent, on ne comprend pas la menue monnaie. Un pays où le commerce ne se ferait qu'en monnaie de cuivre, rentrerait dans cet état qui a précédé l'introduction de l'argent; la reproduction annuelle serait très-resserrée, la circulation languissante, & l'industrie inconnue.

On appelle *balance de commerce*, l'excédent de l'exportation sur l'importation; & au contraire, par la comparaison que l'on fait des marchandises sorties du pays avec celles qui y sont entrées, on peut connaître si la richesse nationale augmente ou diminue. Cette comparaison pourrait se faire, si dans les bureaux des douanes on tenait un registre exact de toutes les marchandises qui y passent, lors même qu'elles ne paient aucun droit.

Le *cours du change* est encore un autre moyen par lequel on prétend connaître l'état de la reproduction actuelle; mais la popu-

lation est plus propre que toute autre chose à parvenir à ce but. Les calculs qui peuvent éclaircir cette matière, demandent une exactitude & des détails dans lesquels on ne fait pas toujours entrer. Il faut comparer plusieurs années qui se suivent : en prenant pour cette époque une moyenne proportionnelle, on connaîtra au juste, si la population augmente ou diminue.

Pour donner de l'activité à ces vastes états, dont la population n'est pas proportionnée à l'étendue, il faudrait pouvoir en concentrer les habitans au point de ne leur laisser que l'espace de terre nécessaire à leur entretien. Plus l'homme est rapproché, & plus son industrie devient agissante. Pour opérer ce changement, il n'est pas besoin d'employer la force coactive. Anéantir les droits sur le transport des marchandises & des denrées, applanir les routes & les rendre sûres & praticables, ouvrir des canaux, rendre les rivières navigables ; voilà les moyens de rapprocher les hommes, & d'augmenter la circulation. *L'agriculture* est utile aux états ; mais on se trompe souvent, en calculant les progrès qu'elle peut avoir faits dans chaque pays.

L'origine & la nécessité de *l'impôt* sont généralement reconnues. On convient qu'il

est de l'intérêt de chaque citoyen que les impôts soient exactement acquittés. Cependant ils peuvent être la cause de la décadence d'une nation, soit lorsqu'ils excèdent ses forces, soit lorsqu'ils sont injustement distribués. Dans le premier cas, le remède est simple, si l'on peut parvenir à reconnaître le mal. Dans le second, on peut dire que l'impôt est mal reparti : 1°. lorsqu'il tombe immédiatement sur la classe la plus faible des citoyens : 2°. lorsqu'il se glisse des abus dans la perception, l'exportation, le développement de l'industrie. D'après ces principes, que l'auteur discute avec soin, & sur lesquels il entre dans des détails intéressans, où il nous est impossible de le suivre, il conclut enfin qu'il n'y a que deux manières de percevoir les impôts, une sur les *fonds stables*, & l'autre sur les *marchandises*. Comment donc un ministre des finances pourra-t-il trouver une issue dans ce labyrinthe d'impôts multipliés, de gabelles, de monopoles, qu'on rencontre à chaque pas dans un état? Quels moyens choisira-t-il pour simplifier la perception de l'impôt, & pour réduire les revenus publics à ces deux branches, *les douanes* & *les cens sur les terres*? Voici, selon l'auteur, la méthode la plus sûre. Ayant choisi entre tous les impôts subsistans, celui qui paraît le plus

odieux , & dont le poids repose sur le payfan, on commencera par l'abolir , en le remplaçant en faveur de la caisse publique , par une légère augmentation des droits sur les terres , proportionnée au produit de l'impôt établi. Il fera ensuite la même opération sur quelque impôt semblable payé par les artisans , les corps de métiers , ou les marchands , en lui substituant une augmentation dans le tarif des droits , ou sur toutes les branches de commerce , ou sur certains objets en particulier. En renouvelant la même opération jusqu'à ce que son travail soit achevé , il aura la satisfaction de voir un changement favorable , sans hasarder le repos public.

Cet extrait , plus étendu que nous ne nous proposons d'abord de le faire , nous paraît propre à donner une idée avantageuse de l'ouvrage , & à inviter les amateurs à le lire avec réflexion.

III. *Le Mentor moderne , ou instructions pour les garçons & pour ceux qui les élevent. En 12 vol. in-12, par Mad. LE PRINCE DE BEAUMONT. Lausanne , chez Heubach.*

1773. *Et se vendent à Neuchâtel, chez la Société Typographique.*

ON fait que Mad. le Prince de Beaumont a beaucoup travaillé sur l'éducation. Ses *Magasins des enfans & des adolescentes* renferment beaucoup de choses utiles, confondues peut-être avec plusieurs inutilités, & même avec quelques préjugés, qu'elle déguise sous l'apparence de la piété & du zèle religieux. Son *Magasin des pauvres*, ouvrage utile s'il avoit été traité convenablement, semble avoir manqué son but. Il falloit former des laboureurs instruits, de bons peres de familles, de bons citoyens, des chrétiens éclairés & charitables; elle a fait des raisonneurs superstitieux. Ses *Américaines*, ouvrage dans lequel elle prétendait donner les preuves de la religion par les simples lumieres naturelles, est devenu un traité de controverse avec plusieurs communions chrétiennes, qui finit par la conversion d'un rabbin & d'un ministre protestant. Enfin, rentrant dans une carrière qu'elle a fournie avec plus de succès, elle revient à l'éducation; elle donne un système d'instruction pour les garçons, comme elle en a donné un pour les filles. Cette entreprise bien exécutée fera d'une utilité géné-

rale. La méthode de Mad. le Prince de Beaumont est fondée sur deux regles d'une vérité bien reconnue : s'accommoder au génie & à la portée des enfans ; former le cœur avec autant de soin que l'esprit. La négligence de ces deux principes a rendu inutiles la plupart des ouvrages élémentaires qui ont paru en si grand nombre depuis quelque tems. Un savant fait rarement descendre de sa sphere pour se mettre au niveau d'un enfant dont les facultés ne sont point encore développées. Il croit faire des élémens , & il donne un ouvrage inintelligible à ceux pour qui il a travaillé. Quel est le but de la plupart des établissemens faits pour l'éducation ? On veut faire des savans , & on ne songe point assez à faire des gens de bien : on cultive l'esprit , & on néglige les mœurs. Ce n'est pas qu'on n'ait senti il y a long-tems ce vice essentiel , & qu'on n'en ait prévu toutes les conséquences ; mais l'éducation était entre les mains de gens attachés à leur fautive méthode , & peut-être intéressés à la soutenir & à la défendre contre tous. Le judicieux *Montaigne* l'avait dit de maniere à devoir être écouté : on a admiré sa sagesse , mais on n'en a fait aucun profit. "Platon , dit-il , en parlant de l'éducation des Perles ,

„ raconte que le fils aîné de leur succession
 „ royale était ainsi nourri : après sa nais-
 „ sance on le donnait , non à des femmes ,
 „ mais à des eunuques de première auto-
 „ rité près du roi , à cause de leur vertu.
 „ Ceux-ci prenaient charge de lui rendre le
 „ corps beau & sain , & après sept ans , le
 „ duisaient à monter à cheval & à aller à
 „ la chasse. Quand il était au quatorzième ,
 „ ils le déposaient entre les mains de quatre :
 „ le plus sage , le plus juste , le plus tempé-
 „ rant , le plus vaillant de la nation. Le pre-
 „ mier lui apprenait la religion , le second
 „ à être toujours véritable , le tiers à vaincre
 „ sa cupidité , le quart à ne rien craindre.
 „ Tous , ajouterai-je , à le rendre bon ; au-
 „ cun , à le rendre savant.

„ Aftyage, en Xénophon , demande à
 „ Cyrus compte de sa dernière leçon. C'est,
 „ dit-il , qu'en notre école , un grand gar-
 „ çon ayant un petit sève , le donna à l'un
 „ de ses compagnons de plus petite taille , &
 „ lui ôta son sève qui était plus grand. Notre
 „ précepteur m'ayant fait juge de ce diffé-
 „ rend, je jugeai qu'il fallait laisser les choses
 „ en cet état, & que l'un & l'autre semblaient
 „ être mieux accommodés en ce point.
 „ Sur quoi il me remontra que j'avais mal
 „ fait ; car je m'étais arrêté à considérer la

» bienfiance; & il fallait premièrement avoir
 » pourvu à la justice, qui voulait que nul
 » ne fût forcé en ce qui lui appartenait; &
 » dit qu'il en fut puni, comme on nous pu-
 » nit en nos villages, pour avoir oublié le
 » premier aoriste de *τυπω*. Mon régent me
 » ferait une belle harangue, *in genere de-*
 » *monstrativo*, avant qu'il me persuadât
 » que son école vaut celle là. »

Il ne faut pas croire cependant que madame le Prince de Beaumont exécute l'idée du bon *Montaigne*, telle que ce philosophe l'avait conçue. Elle forme ses élèves à la vertu; mais elle y met un certain ton dominant de pédanterie, qu'il faudrait adoucir autant que cela se peut dans l'éducation.

La première partie est une espèce de catéchisme historique depuis le déluge jusqu'à la chute de l'empire d'occident. Il peut suffire pour servir de cannevas à des leçons plus détaillées, qu'un maître intelligent donnera par forme de conversation, & qu'il tirera sans la moindre difficulté des ouvrages de Rollin & de Crevier, que madame le Prince de Beaumont avait sous les yeux en composant son abrégé. Les second, troisième & quatrième volumes sont l'explication pratique des principes de l'auteur. Ils sont distribués par journées. Mad. le Prince

de Beaumont introduit cinq jeunes enfans , dont l'âge, le caractère & les circonstances font différens, avec un sous-maître qui doit seconder le Mentor dans ses pénibles fonctions. *Isidore*, le premier des élèves, fils d'un marchand, est âgé de quatre ans, dissimulé, boudeur, mais d'un esprit juste, & ayant une grande mémoire : *George*, fils d'un ministre d'état, âgé de cinq ans, est étourdi, gourmand, libéral : *Pompée*, fils d'un officier, âgé de sept ans, est timide, passionné pour ce qu'il aime, jaloux, bon cœur : *Arijie*, fils d'un gentilhomme de campagne, âgé de cinq ans, est colere, brutal, obstiné : *Damon*, fils d'un bourgeois, âgé de quatre ans, est un esprit tardif & timide. Chacun de ces enfans parle & agit d'une manière conforme à son caractère. Le Mentor raisonne avec eux, avertit, corrige, censure ; souvent il dit d'excellentes choses sur les vertus sociales, dont les enfans portent le germe dans leur cœur ; souvent aussi il se permet un ton pédantesque propre à retrécir l'esprit de ses élèves. Nous n'en donnerons qu'un exemple. Un enfant a quitté son lit pendant la nuit pour aller causer avec un de ses camarades ; le Mentor qui en est instruit, représente cela comme une *grande faute*, parce que, dit-il,

c'est manquer de respect à Dieu, de faire devant lui des choses qu'on ne ferait pas devant les hommes. Le Mentor entre dans tous les détails du système de l'église romaine, qu'il établit & qu'il inculque partout, sans doute par des motifs très-touables, mais qui ne seront pas approuvés également de tous. Il eût peut-être été utile de retravailler cet ouvrage, en conservant le plan de l'auteur, & en retranchant tout ce qui peut paraître affecté, &c.

IV. *Voyage à l'Isle de France, à l'Isle de Bourbon, au cap de bonne Espérance, &c. Avec des observations nouvelles sur la nature & sur les hommes. Par un officier du roi. Neuchatel, 1773.*

NOUS avons fait connaître suffisamment cette production estimable, dans le journal du mois d'avril. Aujourd'hui, nous n'avons autre chose à faire que d'annoncer que la réimpression proposée par la Société Typographique, est en vente en deux parties grand-octavo très-proprement soignées.





SECONDE PARTIE.

NOUVELLES LITTÉRAIRES DE L'EUROPE.

FRANCE.

I. *Oraison funebre de très-haut, très-puissant & très-excellent prince CHARLES EMANUEL II, roi de Sardaigne; prononcée dans l'église de Paris, le 25 mai 1773, par messire CÉSAR GUILLAUME DE LA LUZERNE, évêque-duc de Langres, pair de France. Paris, 1773.*

Oraison funebre de très-haut, très-puissant & très-excellent prince CHARLES EMANUEL II, roi de Sardaigne, prononcée dans l'église cathédrale d'Annecy le 6 mai 1773, par M. l'abbé Dinouart de Foncenex, chanoine d'Annecy. Annecy, 1773, in-4°.

Nous réunissons dans un même article
deux

deux pieces consacrées l'une & l'autre à la mémoire d'un prince dont l'éloge ne fera point démenti par la voix publique. Les orateurs n'ont pas été obligés de chercher avec effort les événemens qui pouvaient fournir matière à leur éloquence ; ils n'ont eu que l'embarras du choix. Qu'il est doux de peindre un bon roi, occupé du bonheur de ses sujets , & qui a laissé tant de monumens durables de son amour pour ses peuples !

M. l'évêque de Langres a choisi un texte heureux : Sap. VI. *Prêtez l'oreille, ô vous qui contenez les nations, un jugement très-rigoureux sera rendu sur ceux qui gouvernent.* Les rois, après leur mort, seront jugés par leurs peuples, par leurs voisins, & par Dieu lui-même. On présente Charles-Emanuel paraissant devant ces différens tribunaux, accompagné de toutes ses vertus. La sagesse & le bonheur de son regne, son administration intérieure, sont le sujet de la première partie. On voit un monarque accessible à tous ses sujets, écoutant tout le monde, cherchant lui-même la vérité, que tout ce qui environne le trône s'empresse trop souvent d'écarter. On n'oubliera jamais ce mot si digne d'un bon prince, & qui fait seul le plus bel éloge funebre, quand il est accompagné des actions : vous me voyez,

dit-il un jour à un officier Français qui était venu lui rendre hommage, “vous me voyez dans le plus beau moment de ma vie. Je viens de délivrer mon peuple des derniers impôts que la nécessité des guerres m'avait forcé d'établir „. L'administration publique de ce prince n'est pas moins intéressante que son gouvernement intérieur. Si ce monarque se faisait aimer chez lui, il se faisait estimer & respecter de ses voisins. Ces deux tableaux bien faits conduisent l'orateur à présenter le jugement de Dieu sur ce prince; c'est le sujet de la troisième partie. Ce dernier jugement n'est pas moins favorable au monarque; il est la récompense de sa vie.

M. de Foncenex a choisi un texte plus général, mais dont il fait tirer une foule d'idées bien poussées: Prov. IV. 7. 9. *Attachez-vous à la sagesse. . . . Elle vous comblera de gloire. . . . Elle mettra sur votre tête un accroissement de grace, & vous couvrira d'une brillante couronne.* La division ne diffère que dans les termes, de celle du discours précédent. On considère dans celui-ci, cet héroïsme, cette grandeur d'âme & de courage qui fit dans notre roi l'admiration de l'Europe; ses qualités vraiment royales, qui en firent l'amour & le bonheur de ses peuples; ses rares vertus, qui en firent

l'objet des complaisances de Dieu. L'orateur peint les exploits de son roi dans les guerres d'Italie. — “ Célèbre Italie ! autrefois si féconde en héros ; endormie depuis si long-tems sur tes anciens trophées , réveille-toi au bruit des exploits d'un guerrier qui va montrer à tes yeux étonnés , tout ce que tu vis de courage dans tes Fabius , tes Marcellus , tes Pompées , tes Césars : *frissonne* à la vue de ce terrible prélude , où deux armées acharnées à *un combat d'une journée entiere* , retracent les spectacles sanglans de Thrasimene & de Cannes. ”

“ Notre prince , qui remporte aujourd'hui la plus signalée victoire par les mains des guerriers qu'il a formés & dirigés (1) , va bientôt nous donner en personne , de nouvelles preuves de la bravoure la plus héroïque , de ce courage , de cette intrépidité avec laquelle on l'a déjà vu au siège de Pizzigitone & aux approches du chateau de Milan , affronter tout ce que les périls de la guerre ont de plus effrayant , braver tout le feu de l'artillerie ennemie. Vous me prévenez , messieurs ; vos esprits se retracent déjà la célèbre journée de Guaf-

(*) Bataille de Parme , le 29 juin 1734.

talla (1), où, plein de cette noble ardeur qui caractérise les héros, il ranime le courage de l'armée Française qui commence à plier sous l'effort des ennemis. Son exemple, encore mieux que sa voix, répand dans le cœur des soldats cette confiance, cette ardeur dont il est animé. Le bras nud & armé d'une épée qui porte par-tout la terreur, il fond sur les ennemis, les ébranle, les renverse & les met en fuite. „

La guerre de la pragmatique sanction fut aussi une occasion où se développèrent les vertus guerrières du monarque; c'est sur-tout relativement à son peuple, dont il fit la gloire & le bonheur, que l'orateur aime à le contempler avec complaisance. Il n'est aucune partie de l'administration publique, aucun état, aucune condition, qui ne représente les effets des loix, des dispositions, des édits de ce sage souverain. — C'est lui qui eut la gloire d'affranchir ceux de ses sujets qui gémissaient encore sous le joug barbare de la main-morte. “ Pauvres laboroureux, précieuse & nécessaire portion de l'état, vous qui arrosez de vos sueurs, & souvent de vos larmes, le pain que vous donnez aux autres membres de la patrie !

(1) Le 27 septembre,

vous avez aussi attiré les regards & les soins de ce pere commun. Depuis long-tems attendri sur votre triste sort, touché de vos miseres, indigné de votre cruelle servitude, il en brise les honteux liens, en abolissant ce droit barbare qui outrage la nature dans le plus sacré de ses droits. — Les vertus du héros & du monarque furent consacrées par celles du chrétien. Charles-Emanuel se montra digne du trône, en respectant la religion, en protégeant ses ministres, en s'opposant avec courage aux progrès de l'impiété & de l'erreur. Ici l'orateur se souvient quel est son état, dans quel lieu & devant qui il parle. " Cette église sur-tout, ce temple de la vérité, érigé sur les ruines de celui de l'erreur, cette arche du Seigneur établie aux portes de l'infidelle Samarie, seront les monumens éternels de son zele pour la maison de Dieu, & peut-être le signal du triomphe que sa main a élevé à la religion pour les siecles à venir !

" Eh ! qui fait si l'éclat de la voix de Dieu qui retentit aux portes de cette autre Jéricho, ne renversera point un jour ses superbes remparts, pour porter la lumiere dans l'enceinte de ces murs, & y introduire le peuple fidele ? Nous ne déciderons

pas jusqu'à quel point il est probable que les vœux de l'orateur seront accomplis. Nous laissons même à chacun de nos lecteurs le soin de décider d'après ses opinions & ses préjugés, si cette apostrophe convenait au tems où nous vivons, & au lieu où elle a été prononcée.

II. *Les quatre parties du jour : poème en vers libres, imites de l'allemand de M. Zacharie, dédié à Monseigneur le Comte de Provence, par M. l'abbé ALEAUME, secrétaire interprète du prince. Paris, 1773, in-8°.*

DANS un discours préliminaire, M. l'abbé *Aleaume* se permet d'apprécier le mérite des poètes allemands. Suivant lui, les mœurs & la situation de ce grand peuple influent beaucoup sur leur poésie. Leur pays, divisé en une multitude de petits états différens, indépendans les uns des autres, unis seulement par la constitution générale qui fait un corps de ces parties cependant toujours séparées, & la langue qu'on parle dans tous avec quelques diversités dans la prononciation, & quelquefois dans certaines expres-

sions & dans certains tours , font peut-être un des plus grands obstacles à leurs progrès dans divers genres. Leur théâtre, par exemple, est encore dans l'enfance ; il demande de grandes villes très-peuplées , & une société perfectionnée qu'on ne doit pas trouver dans une contrée où l'on voit tant de souverains qui vivent chacun chez eux , & donnent le ton à la portion de sujets qu'ils gouvernent. Leurs poètes, pour ainsi dire, dispersés dans ce pays vaste, ne se réunissent pas dans de grandes capitales, où ils peuvent se voir, se consulter, s'éclairer ; c'est par lettres, c'est par la voie de l'impression, qu'ils communiquent ensemble ; ils restent isolés, répandus çà & là, plus rapprochés de la campagne qui frappe sans cesse leurs regards, & qui leur offre dans la nature, des tableaux à leur portée qu'ils ont essayé de peindre, & qu'ils ont peints avec succès. M. Aleaume leur rend justice ; il relève avec beaucoup de goût ce que l'on doit louer en eux, & ce qui mérite d'être imité ; il s'est laissé aller au sentiment dans ces détails. Bientôt il reprend le ton du critique, & il fixe avec équité ce qu'il faut blâmer & éviter dans ces poètes. " Ils ne savent jamais s'arrêter ; leurs descriptions fatiguent par leur multiplicité ; ils peignent la nature

comme un amant voudroit peindre sa maîtresse ; le moindre détail les intéresse ; le moindre trait leur paraît précieux ; & comme ils aiment tout en elle , ils se croient obligés de tout peindre ; mais la nature est une de ces beautés de perspective , dont il ne faut saisir que les grands traits. La monotonie & la longueur sont un autre défaut trop commun aux poètes allemands ; on reconnoît l'influence du nord dans la lenteur de leur marche , dans l'expression prolixie , dans la répétition fastidieuse des mêmes sentimens , des mêmes idées ; on y trouve rarement , comme dans les ouvrages des Grecs & des Romains , ce passage rapide d'une idée à une idée différente , ce style animé & impétueux , inspiré par une ame sensible & retentissante , si j'ose ainsi parler , qui , frappée dans le même instant de plusieurs impressions , pressée du besoin de les produire au dehors , rencontre ou invente ces expressions qui réveillent dans l'esprit plusieurs idées & plusieurs sensations. „

Ces réflexions donnent une idée de la manière dont M. l'abbé Aleaume a envisagé son travail ; il n'a pris que les grands traits du poète allemand , & la fleur pour ainsi dire , de chaque sujet qu'il a traité. Sa dédicace à Monseigneur le comte de Provence

est ingénieuse ; il lui parle des tableaux qu'il va lui offrir ; c'est la nature qui les a tracés.

Et comme dans nos champs sa main toujours fertile

A placé l'agréable à côté de l'utile ,
Elle vous accorda , dès vos plus jeunes ans ,
Les fruits de la raison , & la fleur des talens.

Puisse le Dieu de la lumière ,
Dont en vers inégaux ma muse irrégulière
Va chanter le lever , le cours & le declin ,
Ne faire qu'un beau jour de votre vie entière !

Digne d'un si brillant matin ,
Que votre midi sans nuages ,
Remplisse les heureux présages
Dont votre aurore a flatté notre espoir !
Que le soir de vos jours s'écoule sans orages ,
Et que la nuit jamais ne remplace le soir. ?

Le matin est d'abord l'objet des chants du poète ; il peint l'aurore naissante , dissipant les ténèbres de la nuit , & ce crépuscule doux qui précède le lever du soleil qui ranime la nature entière. Le midi est un sujet encore plus fécond entre les mains du poète.

Du sein d'une oisive opulence ,
Contemplez l'active indigence ,
Qui vous procure , au prix de ses sueurs ,

Tous les trésors de l'abondance.

Contemplez ces faucheurs du soleil dévorés ,
 Abattant sous le fer l'herbage de vos prés.
 Voyez des moissonneurs la troupe haletante ,
 Couper l'épi doré de la moisson flottante ;
 Voyez le vigneron brûlé sur ces côteaux ,
 De la vigne docile émonder les rameaux.
 Ingrats , qui mollement jouissez de ses peines ,
 C'est lui qui vous donna ce nectar précieux ,
 Dont le parfum délicieux
 Porte la fante dans vos veines.

L'auteur, de la campagne se transporte dans
 les villes , où le midi offre aussi des tableaux ;
 c'est l'heure à laquelle les commerçans se
 rassemblent dans les rendez-vous où l'in-
 térêt les fait se chercher mutuellement ;
 les courtisans attendent le réveil de leur
 maître , pour se présenter à ses yeux & en
 mendier un souris.

C'est le moment de la fortune ;

L'attente suspend les esprits.

Pendant la nuit mille songes sinistres

Ont agité le repos des ministres ,

Et conterné les favoris.

M. Zacharie avoit dit davantage ; il avoit
 peint le courtisan troublé par des songes me-

naçans, & tremblant dans l'attente des maux qu'ils lui ont annoncés, le nouveau favori venant embrasser le rival qu'il a supplanté, & lui annonçant d'un air malignement confterné sa chute à laquelle il travaillait depuis dix ans; la foule s'empressant autour de la nouvelle idole, & détournant la vue du passage de l'homme tombé en disgrâce, &c. Ces détails auraient mérité d'être rendus. Nous citerons encore l'épisode touchant qui termine ce chant.

Un couple aimable (hélas ! de ces affreux récits
Faut-il réveiller la tristesse ?)

Uni par les vertus , uni par la tendresse ,
Coulait des jours délicieux.

Le beau Daphnis dans un bocage sombre ,
Au tranquille Morphée abandonnant ses yeux ,
Y goûtait la fraîcheur du repos & de l'ombre.

Pour lui porter un champêtre repas ,
Eglé vers son époux précipite ses pas.
Elle approche ; elle voit ses levres demi closes ,
Dont le plus doux sommeil rafraichissait les
roses.

Enchantée , immobile & ne respirant pas ,
Du plaisir d'admirer l'objet de sa tendresse ,
Elle repait son ame , elle enivre ses yeux.

O douleur ! un serpent affreux

Se redressant sous le pied qui le presse ,
S'élançe , l'atteint & la bleffe.

D'un monstre horrible , ô Daphnis , sauve-moi ,
Dit-elle. A cet aspect , Daphnis pâlit d'effroi :
A l'endroit qu'a percé le reptile farouche ,
Pour fucer le poison , il colle en vain sa bouche ,
Le noir poison a gagné jusqu'au cœur ;
Ses deux levres de pourpre ont perdu leur cou-
leur ;

De son teint les roses pâlisent ,
Ses bras glacés s'appesantissent ,
Son œil s'éteint & son front incliné
Tombe languissamment comme un lys mois-
sonné.

Daphnis frissonne d'épouvante ;
Bientôt du noir poison que sa bouche a pompé ,
Il est atteint lui-même , & sur sa tendre amante ,
Des ombres du trépas il tombe enveloppé.

Les tableaux du soir sont pris à la campa-
gne & à la ville ; ce sont les amusemens
vrais que l'on goûte dans l'une à la fin d'un
beau jour , pour se délasser des travaux ;
& ces amusemens factices , auxquels on court
dans l'autre par oisiveté , par besoin. Les
divers accidens du soir sont bien décrits.

C'est au retour d'un soir paisible ,

Que le doux rossignol module ses accents.
 O chantre ailé des bois, quelle oreille insensible
 Ne ressentirait pas la douceur de tes chants,
 Quand d'une voix harmonieuse,
 Charmant les échos des déserts,
 Tu fais au loin gémir les airs,
 De ta douleur mélodieuse ;
 Tantôt précipitant tes légers roulemens
 Tantôt en longs gémissemens,
 Prolongeant tristement ta plainte douloureuse !
 Le chant de la nuit commence par les
 vers suivans :

Entouré des heures nocturnes ,
 Le silence parcourt & la terre & les cieux ;
 Et la nuit conduisant ses courriers taciturnes ,
 Dans toute sa beauté se découvre à nos yeux.
 Des rayons argentés partent de sa couronne ,
 Des astres royonnans tout le chœur l'envi-
 ronne ;
 Et dissipant l'horreur des célestes déserts ,
 Son habit étoilé flotte au loin dans les airs.

En parlant de la nuit & des astres , qui
 font un spectacle si beau au milieu de l'obs-
 curité , le poète allemand n'a pas manqué
 de parler de l'astronomie ; ces détails diffi-

ciles à rendre , ont été heureusement exprimés en françois. Nous les citerons.

Mais , par degrés aggrandissant ses ailes ,
 La physique a volé vers des hauteurs nouvelles.
 Secondant nos travaux , le verre audacieux
 A porté nos regards jusqu'aux bornes des cieux.
 Le hardi Copernic , au Dieu de la lumière ,
 Rendant sa dignité première ,
 L'a dispensé de poursuivre le cours
 Qu'autour de ce vil globe on lui feisait décrire ;
 Et dans le centre enfin , roi tranquille des jours ,
 L'astre du monde établit son empire ;
 A l'astre de la nuit Kepler donne des loix ,
 D'un œil hardi découvre ses campagnes ,
 Décrit ses lacs , mesure ses montagnes.
 Aux comètes Nevton fait entendre sa voix.
 Avant Nevton , leur flamme étincelante ,
 Dans les esprits tremblans imprimait l'épou-
 vante.
 L'univers se croyait au dernier de ses jours.
 Les peuples aujourd'hui , sans craindre leur pré-
 sence ,
 Par de hardis calculs découvrent leur distance ,
 Déterminent leur course , & fixent leurs retours.
 En finissant , on doit observer que M.

l'abbé Aleaume paraît avoir travaillé d'après la traduction donnée il y a quelques années en prose du poème de M. Zacharie; il a beaucoup perdu dans cette version, où il y a des choses mal rendues, & quelques autres qui n'ont pas été toujours entendues. Il aurait été à souhaiter que le poète Français eût consulté davantage l'original allemand; son imitation aurait pu y gagner encore.

II. *Le monde primitif, &c.*

L'auteur du monde primitif analysé & comparé au monde moderne, fait distribuer actuellement la seconde livraison de son premier volume; elle contient 260 planches sans les tables, & offre beaucoup d'estampes & de vignettes. La troisième, qu'il promet de donner incessamment, complètera le volume qui portera le titre de trois allégories orientales. On a ici l'explication du second fragment de Sanchoniaton, ou l'histoire de Saturne, celle de Mercure, celle d'Hercule & de ses douze travaux. Nous attendons la 3^e livraison, pour donner un extrait du tout. Cette livraison doit présenter une dis-

fertation sur le génie allégorique & symbolique de l'antiquité. Nous nous bornons jusques - là à annoncer les distributions. L'auteur, encouragé par le succès de son ouvrage, se propose de le pousser plus loin ; il promet en conséquence deux autres volumes , pour lesquels la souscription est ouverte. C'est ainsi qu'il expose lui-même l'objet de ces deux nouveaux volumes tels qu'il les a conçus , & dont nous ne pouvons rien dire avant leur publication ; nous le laisserons parler lui-même , & nous transcrirons cette partie de son *prospectus*.

» Ces deux volumes présenteront :

Les principes sur l'origine du langage & de l'écriture , & sur la comparaison des langues.

Et la grammaire universelle, ou les fondemens grammaticaux des langues , puisés dans la nature & confirmés par l'usage des langues savantes.

Objets qui sont les deux premiers que présente notre plan général & raisonné (pag. 9-14 & 15-19), & sans la connoissance desquels il est impossible de se former de justes idées des langues , & de s'élever jusques aux causes des usages admis dans chacune , & qui ont cependant manqué jusques à présent à la littérature.

Le

Le premier de ces ouvrages offrira : 1°. L'analyse de l'instrument vocal. 2°. La valeur qu'on assigna à chacun de ses sons & de ses tons, ou articulations, & les raisons de ces valeurs. 3°. La maniere dont on les peignit aux yeux, d'où résulte l'alphabet primitif. 4°. Le nombre des caracteres dont il fut composé d'abord, avec leurs peintures & celles des objets naturels dont ils furent empruntés; & comment cet alphabet, de XVI lettres, donna lieu à un autre de XXII lettres, qu'on prit long-tems pour le primitif.

5°. S'il exista dans ces alphabets des voyelles ou non; & quelle fut la raison qui fit inventer les points voyelles des Hébreux.

6°. L'histoire de cet alphabet primitif, & de quelle maniere en naquirent tous les alphabets connus.

7°. La comparaison des substitutions des sons & des tons, ou des voix & des articulations, les uns aux autres, chez tous les peuples; source des formes différentes qu'un même mot prend en chaque lieu & qui empêchent de le reconnoître; & les causes de ces substitutions.

8°. Les regles nécessaires pour retrouver le fil de toutes les altérations qui en font la suite.

9°. L'histoire de chaque lettre primitive, ou ses diverses formes, prononciations & descendances chez chaque peuple.

10°. Comment de toutes ces portions de l'instrument vocal naquit la première des langues, prise dans la nature, & dont descendirent toutes les autres.

11°. Sa division en trois dictionnaires : dictionnaire physique, ou de premier besoin : dictionnaire des arts, dictionnaire des objets intellectuels. Et comment ces trois dictionnaires ne sont formés que d'une même série de mots, pris en différens sens.

12°. Les règles qui en résultent pour ramener les mots de toutes les langues aux premiers radicaux.

13°. Les rapports & les différences qui relient entre l'écriture alphabétique & l'hieroglyphique.

14°. La manière dont tous les peuples ont procédé dans la formation des dérivés, soit par un changement de voyelles, soit par l'addition des lettres initiales & des lettres terminales.

15°. Les rapports de la langue chinoise à tous ces égards avec les autres.

16°. L'étymologie des mots latins qui commencent par A, ramenés à la langue primitive de la manière la plus simple & la plus satisfaisante, &c. &c.

La grammaire universelle, clef & base de toutes les grammaires particulières de chaque langue, développera ce qu'exige l'art de la parole, afin que les idées soient rendues de la manière la plus exacte, la plus claire & la plus brève.

De-là, par des conséquences simples & naturelles, on verra naître toutes les parties du discours, on présidera à leur formation, on s'assurera de leur nombre, de leur nécessité, de leurs caractères distinctifs, de leurs fonctions respectives, &c.

Le développement de chacune de ces parties sera appuyé de la portion étymologique, nécessaire pour en mieux sentir l'énergie.

Appliquant ensuite ces principes aux langues particulières, on verra celles-ci se subdiviser en deux grandes branches : celles qui ont des cas, & celles qui n'en ont point : différence dont on rendra raison, & qui influant sur la masse entière de la parole, donnera deux manières différentes d'appliquer les principes de la grammaire universelle, suivant qu'ils se rapporteront à l'une ou à l'autre classe de ces langues.

D'où naîtront avec la même simplicité, les règles particulières qui distinguent à cet égard les grammaires de ces deux classes générales des langues.

Ainsi l'on verra les regles des grammaires grecque & latine, en particulier, qui sembloient les plus arbitraires, les moins fondées en raison, n'être qu'une suite du vœu primitif de la parole, assorties aux circonstances particulieres de ces langues, & s'expliquer de la maniere la plus simple & la plus sensible par les grands principes du langage, puisés dans la nature & communs à tous les peuples.

Ce qui sera appuyé d'une explication grammaticale de quelques morceaux intéressans en ces diverses langues.

La souscription pour ces deux nouveaux volumes qui se délivreront ensemble ou séparément, aux environs de pâques 1774, sera de douze livres pour chacun, soit un louis pour les deux, payable également en deux époques, la moitié en souscrivant, l'autre moitié en retirant le volume pour lequel on aura souscrit.

Cette souscription sera ouverte à Paris jusqu'au mois de juillet, & dans les pays étrangers jusqu'à la fin de septembre 1773. On souscrit à Paris, chez l'auteur, & chez les divers libraires du royaume.

Dans les pays étrangers : A Londres, chez Elmley, libraire. A Amsterdam, chez Marc-Michel Rey, libraire. A Florence, chez Pa-

gani, libraire. A Laufanne, chez M. de Loys, correspondant de l'auteur. A Berne, à la Société Typographique. A Neuchatel, à la Société Typographique.

III *Nouveaux mémoires de l'académie royale des sciences & belles lettres. Année 1771, Berlin, chez Ch. Fred. Vofs, 1773.*

LES mémoires de l'académie de Berlin, depuis son renouvellement en 1744, forment une suite de 25 vol. in-4°. Cette collection précieuse pour les choses qu'elle contient, devenait par succession de tems d'un prix trop considérable pour la plupart des gens de lettres, à qui il importe de se la procurer. L'académie desirant de mettre son recueil à la portée du plus grand nombre, a jugé qu'il falloit le partager en différentes suites, qu'il fût facile d'acquérir indépendamment les unes des autres. Le premier volume de la seconde suite a paru sur la fin de l'année dernière : il contient les travaux de l'illustre société pendant l'année 1770. M. Formey, chargé de rédiger cette seconde suite, comme il a travaillé la première, a adopté un plan différent, qu'il n'avait pas été libre de suivre, parce qu'il

déplut à M. de Maupertuis, alors président de l'académie avec des pouvoirs illimités. On trouve à la tête de chaque volume une histoire abrégée des événemens académiques de l'année, avec l'extrait & l'annonce des mémoires qui ne seront pas publiés tout au long. On ne dit rien dans cette introduction, des piéces qui seront mises en entier sous les yeux du public. On fait que M. de Maupertuis a été le premier & le dernier président de l'académie. C'est le roi qui donne immédiatement les ordres qu'il juge nécessaires. S. M. s'est expressément réservé la nomination à toutes les places académiques ; même à celles des associés & correspondans étrangers, dont le nombre s'était trop accru. Les places de curateurs se sont éteintes successivement avec ceux qui en étaient revêtus. Les quatre classes ont chacune leur directeur : M. Margraff, pour celle de philosophie expérimentale ; M. de la Grange, pour celle des mathématiques ; M. le docteur Heinius, pour la philosophie spéculative ; M. de Mérian, pour les belles-lettres.

Le second volume de la seconde suite se rapporte à l'année 1771. Dans une des dernières séances de cette année-là, M. Margraff lut un mémoire sur une nouvelle découverte qu'il vient de faire ; c'est un mélange

métallique qui se fond dans l'eau bouillante, au point d'acquérir la fluidité du mercure. Ce savant avait lu que quelqu'un avait trouvé en Angleterre un métal qui avait cette propriété. Ne pouvant faire par lui-même les expériences nécessaires pour examiner ce fait, il engagea M. Rose, son neveu, d'en faire plusieurs, d'après les idées qu'il lui communiqua. La mort interrompit les recherches de M. Rose; mais M. Margraff les a reprises avec succès, & il a trouvé un mélange de bismuth, d'étain fin & de plomb, qui a la propriété que nous venons d'indiquer. Il se propose de poursuivre son travail, & d'en rendre un compte plus étendu.

M. Thiebault donna le plan d'une histoire civile, typographique, analytique, littéraire & critique des auteurs classiques Grecs, Romains, Italiens, Français, Anglais & Allemands.

» 1°. *Civile*. Il est naturel de commencer par faire connaître l'auteur, son siècle; sa patrie, sa famille, son éducation, sa condition, sa fortune, ses actions, ses aventures, son caractère, ses liaisons; & de tracer le tableau des mœurs & des affaires publiques dont il a été le témoin. Il ne faut pas que cette partie soit étendue; cependant on doit faire en sorte qu'elle satisfasse

les esprits judicieux; sur-tout on ne doit rien négliger de ce qui peut contribuer à l'intelligence des ouvrages de l'auteur, & de ce qui influe sur le jugement qu'il convient d'en porter „.

„ 2°. *Typographique.* On commencerait cet article par marquer à quel âge, en quel état, en combien de tems l'auteur a composé les ouvrages qu'on examine; les causes qui l'ont déterminé à les écrire; l'accueil qu'ont éprouvé ces ouvrages dans leur tems; les effets qu'ils ont produits ensuite: on raconterait le sort que les manuscrits ont subi, comment & par qui ils sont parvenus jusqu'à nous, quels en ont été les premiers, & ensuite les principaux éditeurs: on ferait le parallèle des éditions les plus dignes d'être conrues: on indiquerait les commentateurs, & l'on jugerait du mérite des commentaires, des notes, &c. Delà, on passerait aux principales traductions que l'on apprécierait pareillement. Cet article ferait aussi court à peu près que le premier.

„ 3°. *Analytique.* Ici on suivrait l'auteur pas à pas pour saisir la doctrine qui lui est propre. Cette doctrine est historique, morale, ou philosophique. Dans le premier cas, il faut montrer l'espece & l'importance des faits que l'auteur a transmis; dans le se-

cond il faut présenter le tableau de la morale de l'auteur, en faisant connaître s'il a adopté ou suivi tel ou tel système, s'il en a un propre, ou s'il n'a fait qu'effleurer divers systèmes sans s'arrêter à aucun. Dans le troisième cas il s'agit également de suivre l'auteur de la même manière. A tous ces égards il est essentiel de faire voir s'il est toujours d'accord avec lui-même, s'il a suivi un plan médité, en un mot, à quel point il est estimable par ses connaissances, & par la solidité de son jugement.

„ 4°. *Littéraire.* Cet article fera plus long que les précédens. On y traitera du genre dans lequel l'auteur a écrit, de la forme sous laquelle il a présenté ses idées, du style dans lequel il les a exprimées, de l'ordre dans lequel il les a rangées, & de la pureté, de la correction & de l'élégance de son langage. Ceci doit fournir l'histoire du goût de chaque auteur; & c'est sans contredit le principal article, puisqu'il s'agit d'auteurs classiques, c'est-à-dire, choisis pour former le goût de la jeunesse.

„ 5°. *Critique.* Il reste à indiquer en peu de mots & d'après tout ce qui aura été dit précédemment, quels inconvéniens par rapport à la jeunesse, se trouvent dans la lecture & l'étude de l'auteur dont on aura donné l'histoire, & à quels moyens il faudrait

recourir pour éviter ces inconvéniens ou y remédier. Les objets principaux de ces inconvéniens, sont la doctrine, le goût ou les mœurs. La conclusion naturelle de cette discussion ferait d'assigner à l'auteur, le rang qui lui convient entre les auteurs classiques, & de déterminer en quel cas & à quel âge il convient de le faire lire aux jeunes gens.

„ On pourrait encore ajouter diverses choses intéressantes à l'histoire dont on vient de présenter le plan ; entre autres, un parallèle exact de l'auteur dont on aurait parlé, avec les auteurs étrangers ou modernes qui se feraient distingués dans la même carrière : parallèle qui pourrait trouver sa place à la fin des articles 3, 4 ou 5 „.

Les éloges qui entrent dans la partie historique sont au nombre de trois ; le premier est celui du prince Guillaume Adolphe de Brunswick, dont la carrière a été sans doute très-courte, mais qui, dit le panégyriste, a vécu assez pour sa gloire. Le second est celui du grand-chancelier de Jarrige. Il naquit à Berlin en 1706, fut fait conseiller de justice en 1727, conseiller de révision deux ans après, justicier du collège de médecine, & conseiller du consistoire supérieur Français en 1735, directeur de la justice supérieure en 1740, conseiller privé du tribunal,

& presque aussi-tôt après président de la chambre de justice en 1748; & enfin grand-chancelier en 1755. Il succéda en cette place à M. de Cocceii qui en avait été le premier décoré, & à qui est principalement due la gloire d'avoir suivi les vues, & exécuté le plan du roi pour la réforme de la justice. Le dernier éloge est celui de M. le marquis d'Argens.

VI. *La Société Hollandaise, &c.*

LA société Hollandaise des sciences établie à Harlem, s'est assemblée le 24 du mois de mai, selon l'usage, pour prononcer son jugement sur les mémoires qui lui ont été envoyés pour les différens prix; le sujet qu'elle avait proposé d'abord en 1769, & ensuite en 1772, n'a pas encore été traité selon ses vues; il s'agissait de déterminer *les meilleurs moyens de procurer aux eaux la profondeur nécessaire pour pouvoir y naviguer & les nettoyer des bas-fonds qui s'y forment par des dépôts, soit de sable, soit de terre glaise, soit de boue, soit enfin de quelque autre matière que ce puisse être.* Parmi les mémoires que la société a reçus,

elle en a cependant distingué un qui porte pour devise , *met een opregt oogmerk* ; elle y a trouvé plusieurs remarques utiles , & quelques expériences curieuses ; il lui a paru mériter une récompense : elle a déclaré en conséquence, que si l'auteur se fait connaître, elle lui fera présent d'une médaille d'or, mais sans inscription & sans date. Elle fera imprimer le mémoire avec des observations sur les parties qui lui ont paru défectueuses, & sur celles qu'elle aurait désirées.

On se rappelle le sujet proposé en 1771, pour le prix de cette année 1773, sur les inconvéniens des digues du bas-Rhin ou du Leck; souvent elles ne sont pas en état dans certains tems d'évacuer la même quantité d'eau, sans exposer les lieux adjacens à des inondations; quelquefois les eaux sont arrêtées par la glace, & les digues ne peuvent les contenir, ni leur résister. Cette observation, que l'on a occasion de faire tous les ans en Hollande, avait porté la société à proposer pour le sujet d'un de ses prix, le moyen de remédier à ces inconvéniens ou à leurs suites: *le peut-on*, demandait elle, *par quelque autre moyen que par une ou plusieurs saignées? S'il n'y en a pas d'autre, la nature du pays rend-elle les saignées possibles? Et dans ce cas, dans quels endroits?*

de quelle maniere ces saignées pourront - elles se faire & s'exécuter avec succès , sans rendre les rivieres même moins navigables ? L'importance de cette question fait desirer à la société une solution satisfaisante ; mécontente de toutes celles qu'elle a reçues , elle en demande une nouvelle , & renvoie le prix à l'année 1776. La société exige que les moyens qu'on proposera soient détaillés autant qu'ils doivent l'être pour être bien faits , & que l'on joigne l'état des dépenses qu'ils occasionneraient , si on les exécutait. Le prix qu'elle propose pour la même année 1776 , est de déterminer *quels sont les moyens de se procurer de la maniere la moins dispendieuse un terrain avancé , (Woorlsan) pour la conservation des digues qui bordent le bras de mer appelé Zuiderzée , ou de conserver ce terrain quand on l'a.*

Un de ses directeurs vient de fonder un prix annuel pour le commerce ou l'histoire naturelle du pays ; il se distribuera pour la première fois en 1776. Le sujet qu'elle propose est celui - ci : *Quels sont les arbustes (outre le helm, arundo arenaria, & le sledoorn, prunus silvestris) qu'on pourrait planter sur nos dunes pour empêcher , autant qu'il est possible , que le sable ne soit emporté par la violence des vents ? Est - il quelques autres plan-*

tes dont on pourrait se servir avec succès pour la conservation de nos rivages ? en a-t-on fait quelque essai dans ce pays , & quel en a été le résultat ?

Quelques personnes pieuses, zélées pour le progrès de la religion, ont fait les frais d'un prix qui sera distribué en 1775, & elles ont prié la société de proposer ce sujet qu'elles ont choisi : *Quels sont les meilleurs moyens d'instruire avec le plus de succès de la vraie & pure doctrine de l'évangile, les habitans des colonies de l'état, & de la propager dans ces régions.* Les auteurs de cette question ont désiré que tout le monde fût admis à y répondre, sans en excepter même les membres de la société, qui seront obligés seulement de déclarer qu'ils n'ont eu aucune connaissance des autres mémoires qui auront été envoyés.

La société rappelle dans son programme les sujets des prix des années 1774 & 1775. Celui de 1774, proposé dès 1771, est celui-ci : *Quel est le principe ou le fondement du commerce de la Hollande, aussi bien que de son accroissement ? quelles sont les causes, les accidens qui ont produit ses vicissitudes & sa décadence ? quels sont les moyens les plus propres & les plus faciles de le conserver dans son état présent, de l'améliorer &*

de le porter à son plus haut point de perfection ? La société entend par le fondement du commerce de la Hollande, son origine & tout ce qui, en conséquence de la position du pays, y a donné lieu & l'a avancé le plus.

En 1775, il y aura deux prix ; le premier, proposé dès l'année dernière, consiste à déterminer *quels arbres, graines, racines, légumes ; ou fruits en cosse, & herbes, non cultivés jusqu'ici dans nos provinces, pourrait-on y introduire avec fruit ? & quels d'entre eux ou d'entre ceux que nous possédons déjà, peuvent, d'après la nature du climat & des terrains, y être cultivés avec le plus de profit pour la nourriture des hommes & des animaux ?*

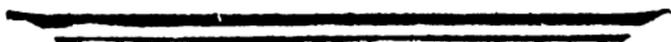
Le second prix proposé en 1770 pour être donné en 1772, & renvoyé alors à l'année 1775, est destiné à la meilleure réponse à cette question : *Quelles sont les maladies auxquelles la constitution naturelle de notre patrie expose ses habitans ? comment peut-on s'en garantir, & par quels moyens peut-on s'en guérir ?* Les mémoires doivent être envoyés francs de port, avant le premier janvier de l'année où l'on doit distribuer le prix pour lequel on concourt à M. C. C. Vander - Aa, secrétaire de la so-

ciété. Ils peuvent être écrits en hollandais, en français ou en latin. Chaque prix consiste en une médaille frappée au coin de la société, sur le bord de laquelle on lira le nom de l'auteur, & l'année où il aura été couronné. Celui qui l'obtiendra, s'engagera à ne point faire imprimer son ouvrage en tout ou en partie, sans la permission de la société.





TROISIEME PARTIE.



PIECES FUGITIVES.

I. *Promenade d'automne. Poëme traduit de l'allemand (*)*.

VIENS , Ariste ! sortons de cette chambre bruyante , où sans cesse obsédé par les hommes , mon cœur appesanti ne peut méditer dans le sein du profond silence , délicieux à

(*) Je trouve plusieurs défauts dans cet ouvrage : il est un peu diffus , & manque quelquefois de netteté ; il est trop mélancolique , & ne plaira guere qu'aux gens qui connaissent le malheur ; il a d'ailleurs un défaut essentiel , c'est que l'auteur , selon le génie de sa nation , s'attache beaucoup trop à peindre les détails de la nature : on sent qu'il l'aime trop. Mais on passe bien des choses pour quelques images neuves & quelques sentimens vrais ; & nous croyons qu'il y en a dans le poëme que nous traduisons. (*Note du traducteur.*)

l'ame sensible. La pluie inondant les guérets déjà couverts d'une herbe tendre, que bientôt, hélas! une neige éternelle va cacher à nos tristes regards, errans en vain sur la face de la terre dépouillée, pour y trouver quelques restes de la bienfaisante verdure... La pluie nous a renfermés ce matin dans nos sombres demeures... Y resterai-je, Ariste!.. couvert du nuage épais de l'affliction, en proie à mes douloureuses pensées, privé du plaisir même de la méditation mélancolique, dernière consolation de celui que le malheur acharné poursuit? Non; j'irai jouir encore de la nature, avant que l'affreux hiver... ait revêtu nos campagnes d'une robe éclatante, uniforme & majestueuse; j'irai contempler encore une fois le spectacle varié qu'offre à l'ame sensible le dépérissement de la nature. Viens te promener avec moi sur ce crêt sablonneux, revêtu d'une herbe courte & délicate, où le thim & le serpolet sauvage, dont l'eau du ciel vient d'ouvrir les pores, exhalent plus abondamment que jamais une odeur douce & légère, qui, se mêlant agréablement au parfum de la marjolaine & à celui de la terre humectée, embaument au loin l'air pur & libre que l'on respire. De là ton œil enchanté se tournera successivement sur mille objets différens; tu verras

des plaines semées de petites éminences ; l'herbe verdoyante dans le champ nouvellement semé , & languissante dans le pré ; la vigne qui monte insensiblement le long du côteau, déchargée de son fruit, & dont la première gelée a fait tomber les feuilles desséchées. Les arbres fruitiers, ne conservant que leur trône & leurs branches dégarnies qu'ils étendent tristement vers le ciel, répandent à peine une ombre lugubre ; & le campagnard qui la contemple , pense avec douleur au tems où ces mêmes arbres lui servaient de dais, lorsqu'il se livrait au sommeil à l'heure brûlante du midi. De la tu pourras promener lentement tes regards sur la surface de ce lac azuré, ridée par le souffle d'un faible zéphyr ; le bruit que font les petites vagues en se brisant de biais contre le bord pierreux, viendra frapper mollement ton oreille. . . Mais, hélas ! aucun autre son ne parviendra jusqu'à nous ; ni les chants du vigneron haletant de fatigue, ni les concerts discordans de la troupe joyeuse qui recueille les fruits qu'a fait naître la terre sollicitée par ses travaux continuels ; fruits qui donneront le vin réjouissant, qui semble déjà transporter le vendangeur de la folâtre gaieté qu'il inspire : tu n'entendras point claquer le fouet du laboureur qui sillonne le

champ fertile, ni sa voix rauque animer le bœuf laborieux, compagnon infatigable de ses pénibles travaux; le nageur ne fait plus retentir le rivage de ses cris perçans, & le batelier engourdi, courbé sur sa rame, ne pousse plus vers le bord solitaire ces huées de joie, que l'abordement excitait dans une autre saison... Tout se tait; tout est tranquille au loin: un vaste silence est étendu sur les campagnes, & n'est interrompu que par le son des clochettes d'un troupeau de genisses, qui, se dispersant insensiblement dans la plaine, y broutent les restes de l'herbe flétrie; la sombre uniformité de ses sons isolés porte dans l'ame un calme lugubre, semblable à ce lent assoupissement que cause la goutte qui tombe du rocher, & se succédant à intervalles égaux, frappe à coups redoublés la pierre qui, malgré sa dureté, cède à la continuité de sa chute réitérée... Ah, c'est ainsi que l'ame forte du vrai chrétien, capable de résister au choc des revers les plus affreux, succombe par degrés à la foule innombrable de ces ennuis, de ces chagrins domestiques, qui minent sourdement son bonheur... son solide bonheur!.. & viennent à bout de vaincre par leur multitude son héroïque patience.... Arrêtons-nous; prêtons une oreille attentive... oh! je me

sens attendri par ce morne & profond silence; & si quelques sons languissans semblent mourir le long de la plaine & viennent expirer au pied de cette colline, ils ne sont que la voix même du silence; ils invitent à la méditation; ils augmentent encore la touchante tranquillité qui est répandue sur tout ce beau paysage. Viens, quittons ce crêt gracieux, d'où la vue s'étend librement sur la campagne déserte: ce lieu découvert n'est pas fait pour nourrir cette émotion tendre, cette douce mélancolie que' je sens au-dedans de moi: mon ame attendrie a besoin de s'épancher dans un lieu retiré; cette riante perspective contraste trop avec l'état de mon cœur; la multitude des objets qui se présentent à moi, semblent diverfer mes sentimens, & les empêcher de se concentrer profondément dans mon sein. Cette éminence est consacrée à l'honnête gaieté: que le jeune berger y conduise celle qu'il aime; qu'assis auprès d'elle à l'ombre des rameaux entrelacés de deux chênes qui se penchent sur le champ qui s'étend au pied de la colline, il l'entretienne doucement de son amour vertueux, tandis que leurs troupeaux, se réunissant & se confondant à leurs yeux sur la croupe du côteau opposé, brouteront en paix cette herbe succulente & balsamique,

qui rendra leur lait plus délicieux , & se disperseront entre les genevriers , les buissons épineux & les sapins naissans , dont il est parsemé ; ou se rassembleront sous le chêne , dont les longues branches s'écartant du tronc , répandent une ombre plus vaste & moins épaisse ... image sensible de celui qui , aggrandissant le cercle de ses connaissances , se rend incapable d'une intime & profonde amitié. . . . O momens délicieux , où deux tendres amans contemplant ensemble avec une égale volupté l'innocente & faible brebis , qui , blanchissant la croupe verte du côté moussieux , fait retentir les alentours du paisible bruit qu'elle fait en broutant d'une dent timide l'herbe brillante de rosée ; bruit tranquille & attendrissant , qui pénètre profondément , & remplit le spectateur attentif du doux sentiment de la paix champêtre !

Que le fermier diligent , fatigué des travaux de la journée , vienne goûter ici des récréations innocentes & simples comme lui ; qu'il y vienne jouir du repos de la soirée , sans craindre la fraîcheur humide du serain , qui fait la terreur du délicat habitant des villes ; qu'il y vienne avec sa famille saine & contente , savourer son heureuse existence , & bénir la Providence équitable , dont les soins paternels récompensent son travail assidu ,

en éloignant de son humble & chétive chaumière les chagrins accablans, les foudris rongeurs, les maladies cruelles, les pénibles langueurs, & l'ennui, le désolant ennui! apanage funeste de la grandeur fastueuse & de la superbe opulence.... Heureux!... si du moins il sent sa félicité... heureux de n'être jamais tourmenté par cet essaim de maux, nés de la fange de la mollesse, qui voltigent sous les lambris dorés, & infestent la demeure de l'homme frivole & dissipé!... Oh! puiffai-je moi-même, lorsque le printemps renaissant sourira dans nos vallons, puiffai-je attendre en ce lieu les premiers regards du soleil, plongé dans une douce rêverie! Puiffai-je, lorsque l'ardeur de l'été pénètre le corps d'une fatigue dont la pénible influence s'étend jusques sur l'ame accablée, & flétrit l'imagination fleurie & vigoureuse de l'homme sensible; puiffai-je dans cette saison brûlante, couché mollement sous cet antique chêne, ombragé de son feuillage touffu, échapper aux feux dévorans du midi, & trempé d'une sueur salutaire, qui double en moi le sentiment de la jouissance, promener mes regards satisfaits sur le paysage animé, où l'abondance étale ses trésors & présente de toutes parts à l'avidé agriculteur l'espérance & les prémices

d'une heureuse & riche récolte !.. Mais maintenant , ô mon ami ! sui-moi , conforme-toi à ma triste pensée ; éloignons - nous à pas lents de ce lieu pittoresque : réfugions-nous dans ces bois sauvages & négligés , où nous allames autrefois chercher le frais banni du reste de la terre ; enfonçons-nous dans ces azyles sacrés du silence & de la méditation , dont l'ombrage agréable , insinuant peu-à-peu dans mes membres fatigués une douce fraîcheur qui semblait se communiquer à tous mes sentimens , a si souvent calmé l'agitation de mes pensées , & dissipé l'affliction dont mon triste cœur était rempli , pour y rétablir une douce paix qu'il n'osait plus espérer... Hélas ! privés aujourd'hui de leurs ornemens & du feuillage qui les couronnait , ces arbres avertissent mon esprit qu'un pareil destin nous est réservé : le printems les vit fleurir comme nous ; l'automne leur a enlevé tous leurs agrémens. . . Du moins ils furent utiles ! leur ombre nous a procuré le plaisir & le délassement ; leur verdure a réjoui , reposé , fortifié notre vue ; leur bois lentement consumé par la flamme tremblante , nous pénétrera d'une douce chaleur , quand une couche épaisse de neige éblouissante couvrira tous les ouvrages des hommes , les champs qu'ils ont cultivés & les demeures

qu'ils se sont bâties.. O ! si avant que la faux de la mort moissonne notre vie , nous savions nous rendre utiles comme eux ! . . . Mais vois leur dépérissement : vois ces allées ombrageuses que perça la simple nature jonchée de tas de feuilles mortes , qui , cédant sous nos pieds , semblent encore par leur pétillement ajouter quelque plaisir à l'espece de volupté que nous goûtons à présent : vois l'effet que font autour de ces troncs noircis les rejettons qui les tapissaient si agréablement , ou le lierre dont la verdure forte , constante & flexible , s'éleve en rampant le long de leurs tiges ; vois ces cimes altieres , qui , s'élançant dans les nues , semblent regretter ce feuillage jauni que nous foulons aux pieds : déjà l'insecte , qui se plaisait à parcourir les sinuosités de l'écorce ridée , se tient renfermé à l'abri des orages & de la pluie : on n'entend plus le scarabée voler pesamment de branche en branche & de feuille en feuille avec un bourdonnement sourd , ni la fourmi monter & descendre le long du tronc de l'arbre élevé ; le papillon bigarré ne brille plus à l'œil surpris , qui admirait les riches couleurs & les nuances variées , dont la magnificence de la nature décora ses ailes délicates. En vain le zéphyr souffle légèrement ; il ne trouve plus ces

feuilles innombrables dont il aimait à se jouer ; tout demeure immobile & insensible à ses caresses ; la solitude des bois reste inanimée ; le tremble même , au pied duquel nous aimions à nous coucher ensemble sur la mousse épaisse au bord du ruisseau qui fuit en serpentant au travers du labyrinthe agréable de la sombre forêt , le tremble , dont le feuillage , cédant à l'impulsion du moindre souffle , étincelait à l'œil ébloui , le tremble ne murmure plus ; l'oreille n'entend plus son doux frémissement ; le zéphyr indigné va quitter la terre & en céder l'empire aux furieux aquilons , dont l'impétueuse haleine achevera de désoler les campagnes attristées . . . O mon cher Ariste ! c'est peut-être pour la dernière fois que nous jouissons du touchant aspect de la nature ; bientôt l'hiver en effacera tous les charmes. C'est ainsi qu'un jour , abandonnés de l'enjouement , glacés par les années , & privés de nos plus chers plaisirs , nous verrons les soucis inquiets & une triste langueur user les restes ennuyeux de notre vie. Que deviendront alors ces doux projets de bonheur , dont notre ame s'occupe avec enthousiasme , disposant en souveraine d'un avenir douteux , où peut-être la lumière qui nous éclaire ne fera plus que resplendir inu-

tilement autour d'un corps inanimé, dont les yeux fermés pour jamais par le sommeil d'airain de la mort, ne pourront transmettre à l'ame l'impression des couleurs & des objets qui nous charment aujourd'hui? Où seront alors toutes ces sensations agréables, tous ces sentimens délicieux, qui embellissent notre fugitive existence? Où seront les transports de l'amitié? Hélas!.. tout s'évanouit & se perd dans la nuit du tombeau... L'air, ébranlé par les sons, ne les portera plus à notre oreille flattée de leur harmonie; les douces odeurs, qui s'exhalent des plantes aromatiques & se confondent dans les airs, ne frapperont plus nos narines: tous ces plaisirs n'existeront plus pour nous; toutes ces fleurs, dont la main bienfesante du créateur avait daigné semer le chemin de la vie, seront flétries & fanées... Mais consolons-nous, Ariste! les épines aiguës qui nous déchirent seront aussi arrachées: notre crédule confiance ne sera plus le jouet de la dissimulation des hommes, notre amitié ne sera plus le prix de leurs lâches & indignes flatteries, revêtues des trompeuses apparences de l'ingénue simplicité; notre scrupuleuse & rustique vertu en sera plus en bute aux interprétations envenimées, aux railleries mordantes du vice délicat & ingénieux.

à la haine féroce du vice grossier ; la vue affligeante de la corruption des hommes méchans ou avilis, n'attristera plus notre cœur ; notre vertu plus épurée , notre amitié plus vive , nos lumières plus étendues , nos connaissances perfectionnées , notre sensibilité augmentée & satisfaite , combleront pour nous la coupe des bénédictions... Ah ! viens , tardif automne de nos années ! viens , accélère tes pas ; viens ; aux consolations que trouve ici bas notre ame au milieu des peines de la vie , substitue le vrai bonheur. . . .

O mort ! devance notre été ; hâte-toi de nous soustraire à la tyrannie de l'infortune. La triste philosophie élague d'une main sévère les plaisirs dangereux qui nous exposent à la peine ; elle nous apprend à sacrifier une rapide jouissance qui fuit , à la durable tranquillité du repos qu'elle nous prescrit ; elle nous conseille de concentrer en nous mêmes notre félicité , de crainte qu'en la répandant au dehors & l'étendant au loin , elle ne dépende trop des événemens & ne donne prise à la malignité du sort & des hommes ; c'est elle qui , fixant des bornes étroites à nos vastes desirs , les réprime péniblement ; c'est elle qui nous défend de nous livrer à de vains amusemens , & qui , nous exhortant à fuir le commerce contagieux des hommes ,

nous attire le mépris par lequel ils se vengent de notre rigide vertu... Qu'elle est bornée, hélas! qu'elle est incapable de rassasier nos cœurs avides, cette félicité vraie, simple, touchante, que la raison nous permet de goûter ici bas! Ce n'est qu'une image obscure & confuse, une ombre vague & légère de la félicité... Oh, quand viendra ce jour, où le bonheur ne coûtera plus de sacrifices, où nos desirs seront surpassés, où l'abyme infatiable de notre cœur sera comblé! Sûrs d'un retour désiré malgré sa certitude, nous pourrons alors épancher librement tous nos sentimens guidés par la vertu; nous vivrons dans une perpétuelle jouissance, sans que jamais tourmentés par les hommes, par la nature ou par nous-mêmes, nous éprouvions l'affreuse tentation de jeter avec horreur loin de nous le pesant fardeau de notre accablante existence.... Mais le soleil, perçant tout à coup ces nuages épais qui l'environnaient, & jettant ses rayons sur nous au travers des branches défeuillées, dégage insensiblement mon ame des sombres idées qui l'obscurcissaient; sa vive lumière y répand une sérénité semblable à celle qui regne autour de moi. Ma tristesse... hélas! trop raisonnée & trop invétérée!... ne se dissipe qu'avec lenteur; à peine peut-elle faire place.

pour quelques instans à la joie douce & pénétrante que versent dans mon cœur l'aspect attendrissant de la nature qui s'égaie & s'anime à la vive clarté dont l'astre pompeux du jour dore nos champs, & la précieuse jouissance de mon vertueux & sincère ami. . . .

Sortons de cette retraite paisible; quittons les routes mélancoliques de la forêt solitaire; prends avec moi le sentier herbeux, qui mène sur les bords de ce lac doucement agité, dont la vue est si agréable. . . . Vois-tu comme tout se prépare pour le coucher du soleil? Ces nuages confusément dispersés dans le vague des airs, laissent au-dessous d'eux un petit espace clair, & se joignant par leurs bords colorés, nuancent diversément l'azur des cieux: de cet autre côté, le ciel semé d'une multitude de petits nuages bleuâtres, paraît comme pommelé; un bleu sombre regne tout autour de l'occident, & borde la terre en attente; ce mont éblouissant, dont la cime altière, couverte d'une neige impénétrable au soleil, domine sur tous les monts qui sont répandus dans ces vastes campagnes, attire & fixe les regards, & semble, en variant le tableau, donner à cette scène champêtre un nouvel intérêt. . . . Descendons, courons, avant que le soleil soit descendu sous l'horizon; allons jouir. . . . Mais déjà le

feu s'allume devant nous... quelle vivacité de coloris ! quelle rougeur éclatante !... Ariste !.. ton imagination même , toute sensible , toute ardente qu'elle est , se peignit-elle jamais rien de si superbe ? Les bords de ces nuages s'enflamment ; ils étincellent de clarté : une teinte d'un orange tendre remplit les petits intervalles qu'ils laissent entr'eux : ce ciel plombé , rougi tout-à-coup , semé de pelotons de feu , rappelle à mon esprit ces volcans qui jettent au loin des torrens de pierres embrasées , qui portent l'épouvante , la mort & la désolation dans toute la contrée , & ensevelissent quelquefois des villes sous la cendre brûlante. La surface vacillante de l'eau renvoie à nos yeux la lumière , la splendeur du firmament adoucie , & répète avec des couleurs moins vives & plus touchantes , ce magnifique tableau qui me ravit hors de moi. Vois , tandis que le sommet resplendissant de ce mont élevé rayonne d'une gloire céleste & fait faillir le bleu foncé des montagnes couvertes de bois dont il est entouré , vois comme ces sombres nuages inaccessibles aux doux rayons du soleil , conservant toute leur obscurité , font ressortir tout ce tableau par un contraste frappant... O mon ame ! c'est ainsi que souvent , plongée dans les profon-

des ténèbres d'une accablante affliction, tu demeurais inaccessible à la joie dont autour de toi tout était transporté; c'est ainsi qu'entouré d'un monde frivole & témillant, le juste insensible à ses vains amusemens, pleure sur sa folle & fugitive gaieté, qui ne fait qu'approfondir la vertueuse tristesse dont il est pénétré... Mais loin de moi ces affligeantes réflexions! Le spectacle de la nature les écarte de mon esprit. La face de la terre dorée par les derniers rayons du couchant; ces ombres allongées & diversement projetées; ces villages, ces hameaux, ces cabanes dispersées qui réfléchissent plus vivement la lumière; cette tendre verdure qui la renvoie à l'œil si douce & si agréable; tout verse dans mon âme une voluptueuse langueur... Oh! je le sens en cet instant, le bonheur est fait pour moi! Comme toute ma tristesse adoucie se fond en une délicieuse mélancolie! Ainsi les nuages que l'on voit errer dans l'étendue à l'heure du midi dans un beau jour d'été, s'éclaircissent peu-à-peu & se fondent insensiblement en azur. Mon âme s'épanouit; elle est comme rafraîchie par la douce rosée d'une joie honnête & paisible... O plaisirs vrais, purs, simples, innocens! vous qui entretenez la paix dans mon cœur, ou qui l'y rétablissez! vous êtes
ma

ma véritable destination. Puissé-je savourer fréquemment vos douceurs ! Rien n'est capable de les remplacer . . . Voluptés célestes ! élevez - moi jusqu'à ce Dieu qui m'a fait présent de la noble faculté d'éprouver de si agréables sensations , de si ravissans transports : c'est lui , dont la bonté toute puissante étale à nos yeux attendris un spectacle si touchant . . . O si je trouvais sur les faulles dont est couronné ce rivage , une harpe digne de le célébrer ! . . . vagues argentines , qui venez mouiller ces bords ! je joindrais ma voix à votre doux frémissement : la nature en silence m'écouterait ; les échos répéteraient avec complaisance mes accords harmonieux , tous les êtres attentifs à mes accens prèteroient une oreille attendrie ; tous les cœurs s'uniraient au mien pour rendre hommage à leur auteur ; l'enthousiasme sacré du sentiment & de la vertu s'allumerait pour ne plus s'éteindre ; nos louanges , s'élevant de la terre au ciel comme une nuée aromatique , formée des douces vapeurs du printems , parviendraient au pied de son trône paternel , comme l'oblation du soir . . . Mais déjà le soleil s'est plongé dans des torrens de lumiere derriere ce mont élevé dont il dore encore le sommet ; on le voit rougir encore de ses rayons la croupe des

montagnes qui bornent le paysage dans le lointain : le calme , la tranquille paix , la douce pureté , semblent se répandre sur la plaine , en même tems que cette fraîcheur légèrement humide , qui s'infinue agréablement dans mes membres. . . Aristote ! aiseyons-nous sur ce gazon qui borde les cailloux dont est couvert ce rivage : ne perdons pas de semblables momens. . . Hélas ! l'heure du vrai plaisir est si rare & si rapide ! elle échappe si promptement aux mortels ! . . . Contemplons ; ta compagnie , ô mon ami ! augmente la volupté qui me pénètre & me transporte . . . Jouis du bonheur de ton ami.

II. *Lettre à M. Thomas , au sujet de son essai sur le caractère , les mœurs & l'esprit des femmes , dans les différens siècles.*

JE suis femme , monsieur , j'habite une petite ville de Picardie , à 20 lieues de Paris , où l'on ignore encore ce qu'on appelle la philosophie du siècle ; où la fureur des plaisirs & le goût de la frivolité n'ont point encore tourné toutes les têtes ; où l'art de dire éloquemment des injures aux femmes , en affectant une fausse pitié sur leur sort , est

inconnu ; où le mépris & la mauvaife opinion qu'on aurait d'elles , ne donnerait ni le titre d'homme de génie , ni des droits à l'admiration ; & où enfin la manie d'être homme n'a point encore gagné mes semblables.

Nos maris , qui ne font ni *nos tyrans* ni *nos esclaves* , nous confiderent & nous aiment de bonne foi ; nous les aimons de même : lorsque nous avons des enfans , nous prenons la peine d'être meres , en les nourrissant nous-mêmes , & en nous chargeant de leur éducation ; en un mot , en nous occupant par - deffus tout , des devoirs que la nature a daigné nous prescrire , comme elle a prescrit les vôtres , car elle est juſte en tout. Nous goûtons le bonheur de voir nos époux , oubliant l'empire de leur force , nous envifager , non comme *un peuple de vaincus chargés de travailler pour les vainqueurs* , mais comme des êtres qui leur font égaux.

Nos bons Picards ! , qui ne font ni des hommes charmans , ni des académiciens , qui ont encore la ſimplicité d'eſprit , les mœurs , la loyauté , la franchise de leurs aïeux , & qui , heureuſement pour eux & pour nous , préfèrent ces qualités à celle de bel eſprit , nous eſtiment , nous reſpectent comme au bon vieux tems , & dans toutes les

circonstances nous comptent pour quelque chose, même quand ils ne nous aiment pas. Jamais ils ne nous tourmentent, parce que jamais ils ne nous adorent. Ils ont toujours eu dans le cœur le principe de l'auteur d'*Eugénie*, que les hommes honnêtes & vertueux se contentent d'aimer leurs femmes; que les scélérats qui les trompent, sont les seuls qui les adorent.

Ils nous font encore moins éprouver l'*oppression froide & calme de l'orgueil*, qui est celle des malheureux qu'un sort fatal conduit entre les mains d'un corsaire de Tunis ou d'Alger; ils savent qu'un être créé pour être l'amie, la compagne de l'être par excellence, ne peut ni ne doit être traité en esclave.

Nous ne sommes donc, monsieur, ni adorées ni opprimées: de là naît l'égalité entre l'homme & la femme; elle est reconnue & établie ici, comme elle devrait l'être par-tout, malgré la législation qui, par-tout ouvrage de l'homme, s'éloigne plus ou moins du vœu de la nature. D'après ce principe reçu, ce que font nos maris, nous croyons avoir droit de le faire, & nous le faisons. Le mien, par exemple, lorsqu'il a rempli les devoirs de son état, s'occupe de la lecture; comme lui, quand j'ai vaqué aux

soins de ma maison, allaité mon enfant, & qu'il dort, je lis, & par fois je m'avise de réfléchir sur mes lectures. Il vous paraîtra peut-être étonnant qu'une femme à laquelle vous n'avez pas même accordé le faible esprit de mémoire, qui cependant, bien apprécié, n'est que l'instinct d'un perroquet, ait la vanité de prétendre à l'esprit de réflexion. Pardonnez-le moi, monsieur, chacun à sa vanité, ses prétentions, son amour propre. Vous n'en êtes assurément pas plus exempt qu'un autre; & c'est à cet amour propre & à la vanité d'être compté parmi les grands hommes, que nous devons les efforts que vous avez faits pour célébrer ces hommes fameux qui ont honoré, illustré & éclairé la nation, que nous sommes redevables de votre belle épître au peuple.

Je l'ai lu ce coup d'essai de votre part sur les femmes, qui ne vous réussira sûrement pas auprès d'elles, & je vous avouerai que ce tableau, aussi affreux qu'éloquent de nos misères & de nos maux, qui ne sont point l'ouvrage de la nature, comme vous le dites à chaque page, m'a affligée quelques instans. Est-il vrai, ai-je dit à mon mari, qui ne fait point de livres, mais qui a du bon sens, que la nature si bienfaisante, *en nous formant, s'est moins occupée de notre bonheur que de*

nos charmes ? Est-il également vrai que , lorsque le tems où des maladies cruelles ont flétri ces charmes qu'elle ne nous prête que pour quelques instans , nous sommes réduites à la triste existence que donnent les droits humilians de la pitie , & à la protection de la voix si faible de la reconnaissance ? Enfin , est-il possible que la nature nous ait placées sur les trois quarts de la terre , entre le mépris & le malheur ? Alors cet époux , qui n'est ni Spartiate , ni Indien , ni Turc , ni Chinois , ni Persan . & encore moins homme à paradoxe , me répondit , en me serrant dans ses bras : “ ô mon amie , être charmant &

„ précieux , & peut-être plus parfait que
 „ l'homme , puisque ta douceur & ta sensibilité corrigent en lui cette rudesse sauvage qui le porte naturellement à voir presque toujours un ennemi dans son semblable ; toi , sans qui l'homme barbare & superbe n'eût jamais connu les charmes de la société ; ô ma tendre compagne , ne te laisse point effrayer par les paradoxes d'un homme qui , en cherchant à affliger ton ame & insultant la nature , donne ses opinions pour les desseins de cette mere de tous les êtres : juste dans ses vues , sage dans ses œuvres , crois qu'elle n'a point eu celui , en te prodiguant ces attraits qui font de toi son chef-d'œuvre , de former

„ un esclave uniquement destiné aux plai-
 „ sirs d'un maître altier , de supporter ses
 „ hauteurs , ses dédains , ses caprices , ses
 „ fureurs. Ta félicité , comme le bonheur
 „ de l'homme , a partagé ses soins & fixé
 „ son attention : oui , comme moi , je le
 „ sens , elle t'a fait pour l'infortune & pour
 „ le bonheur , & l'un par l'autre elle a vou-
 „ lu que nous soyons également heureux
 „ & également à plaindre. Quel que soit
 „ l'orgueil de l'homme , il ne peut se dis-
 „ simuler que l'égalité entre lui & la fem-
 „ me a été le but de la nature. Si les mains
 „ de tes pareilles , plus que les nôtres ,
 „ sont chargées des chaînes du malheur ,
 „ n'en accuse que l'homme qui , abusant de
 „ sa force , a forgé ces fers , & vous les a
 „ donnés , malgré l'aveu de la nature. Ne
 „ crois pas non plus , ô chere moitié de
 „ moi-même , que la plus grande partie de
 „ ton existence soit jamais réduite à la pitié
 „ de ceux qui t'environneront , & aux soins
 „ si peu connus de la reconnaissance. Après
 „ avoir été mere tendre , épouse aimable &
 „ fidelle , amie constante , femme sensible &
 „ compatissante , que t'importe que le tems
 „ où les maladies t'enlevent ta jeunesse & ta
 „ beauté ? Tes enfans , ton époux , tes amis ,
 „ ceux sur qui ta sensibilité aura porté ses

„ regards bienfisans , feront tous empres-
 „ sés à te dedommager de la perte si légère
 „ de ces agrémens passagers , si tu as pu
 „ les compter pour quelque chose , & à te
 „ faire oublier , pour ainsi dire , les infir-
 „ mités de la vieillesse. Pour eux , tu seras
 „ toujours jeune & belle ; pour toi , ils seront
 „ toujours enfans soumis & respectueux ,
 „ époux tendre & fidele , amis sinceres ,
 „ hommes reconnaissans. Cette existence ,
 „ ô mon amie , vaut mieux que le sceptre
 „ de la beauté , qu'on ne porte qu'un instant ,
 „ & qui ne donne qu'un empire momentané
 „ & frivole sur des êtres souvent plus frivo-
 „ les encore.

„ S'il est vrai , continua mon époux , que
 „ l'Américain farouche & orgueilleux , que
 „ l'Africain stupide & féroce , que l'Asiatique
 „ cruel & voluptueux flétrissent sans cesse
 „ l'ame de tes semblables par un despotisme
 „ établi sur des loix que la nature défavoue ;
 „ s'ils les ont placées entre le mépris & le
 „ malheur , ne pense pas , mon amie , qu'on
 „ puisse le reprocher à la nature ; jamais ,
 „ encore une fois , non jamais elle n'a vou-
 „ lû ni pu vouloir leur donner une exis-
 „ tence infortunée ; elle n'a pu dire , en te
 „ plaçant sur la terre : tu n'existeras que
 „ pour être malheureuse ou méprisée ; le

„ croire , serait une absurdité ; le dire , est
 „ un blasphème. Cette pensée , plus fausse
 „ que brillante, appartient sans doute à quel-
 „ que bel esprit de Maroc , ou à quelque lé-
 „ gislateur des peuplades qui habitent les
 „ rives de l'Orénoque. „

Consolée, monsieur, par des réflexions si justes, & qui me parurent si conformes à la sagesse infinie de cette nature que vous prenez à tâche de dégrader en voulant nous avilir, je continuai mes observations sur votre essai. Je vis, avec plaisir, que Plutarque, qui n'étoit pas un sot, & qui, pour être philosophe, n'avait pas la vanité de compter l'homme pour tout & la femme pour rien, avoit une opinion assez avantageuse de mes malheureuses compagnes, & prouvait qu'elle étoit fondée. Les exemples de courage des Phocéennes ; ceux des femmes de la Gaule admises aux délibérations publiques & quelquefois arbitres des nations ; la chasteté de celles d'une isle de l'Archipel ; la vigueur d'ame, le patriotisme des femmes Spartiates, qui voyaient l'état & la liberté avant tout ; la force & l'austérité de mœurs des femmes Grecques ; la gravité & la simplicité de celles des femmes Romaines, louées, honorées publiquement par un sénat qui commandait aux rois & donnait la moitié de

l'univers ; tout cela m'a confirmé dans l'idée que j'ai toujours eue , même avant que vous l'eussiez écrit , qu'une législation bien combinée dans toutes ses branches , portera les femmes à tous les talens , à toutes les vertus , à tous les genres d'héroïsme , quand les hommes cesseront d'avoir le misérable amour propre de vouloir régner seuls.

J'ai vu avec satisfaction que la nature , égale dans la dispensation de ses dons , avait mis dans notre ame , comme dans la vôtre , le germe de toutes ces vertus dont vous voulez exculsivement vous emparer , dont souvent même vous nous refusez l'exemple , & dont le développement doit être l'ouvrage des loix & de l'éducation. Changez ces loix que vous avez faites , changez l'éducation que vous avez décidé que nous recevriens ; tournez-la , comme la vôtre , vers les grands objets ; rompez , en un mot , les fers dont vous nous accablez , & qui quelquefois , pour être dorés , n'en pesent pas moins aux mains qui les portent : & vous aurez bientôt des citoyennes qui , avec moins de force que vous , mais avec autant de courage , comme les Phocéennes & les femmes de Sparte , défendront la patrie , quand ses ennemis l'attaqueront. Vous les verrez , comme les Romaines , sauver la république par le faible sacrifice de leur or & de leurs pier-

reries , quand elles n'auront plus le sang de leurs peres, de leurs époux , de leurs enfans , à lui offrir. Comme les femmes Grecques , elles préféreront la mort à l'opprobre, à la servitude. Vous aurez des épouses chastes , dont l'ame fortifiée par l'estime publique , & marchant d'un pas égal à la vôtre , préféreront , comme Camma , le poison à la main de l'assassin couronné de leurs époux ; vous aurez des meres qui , fieres d'avoir donné le jour à des êtres aussi nobles qu'elles , seront encore plus orgueilleuses que nous ne le sommes , du soin de les nourrir , de les former à la vertu. Si la suite des siècles amene avec elle une grande révolution dans les mœurs , changez encore vos loix & notre éducation , & vous aurez toujours des femmes fortes & capables de tout , parce qu'elles pourront prétendre à tout ; elles aimeront les lettres , les arts , & tiendront un rang distingué parmi les hommes qui en font leur occupation ; elles cultiveront les sciences , & s'y feront un nom qui , avec le vôtre , passera à la postérité ; elles converseront avec les philosophes , liront leurs ouvrages , les entendront , & parviendront au génie. On ne dira point alors à toute une nation , *que l'inquiétude de leur caractère , la multitude & la variété de leurs sensations ne leur permettent pas d'at-*

teindre à l'esprit philosophique ; tandis que cette nation possède plusieurs femmes philosophes , & que Descartes , qui connaissait aussi bien qu'un autre la nature & les femmes , a vanté l'esprit philosophique des femmes.

On ne dira point , en leur refusant l'esprit d'imagination , qui leur appartient peut-être plus qu'aux hommes , *qu'elles ressemblent au miroir qui réfléchit tout , & ne crée rien* ; quand Plutarque assure que Sapho vaut Anacréon , & que la nation à qui l'on parle , a plusieurs Sapho.

On ne dira point que *l'amour qui , de toutes les passions , est celle que les femmes sentent & expriment le mieux , qui est le charme , l'intérêt de leur vie , leur ame , ne saurait être bien peint par elles* ; parce qu'on saura que celui qui est le plus vivement & le plus fortement affecté d'une passion , est toujours celui qui la peint avec le plus de vérité & d'énergie , & qui en exprime le mieux les charmes , l'impétuosité , les fureurs , parce qu'il les sent mieux.

Quand l'auteur de *l'Essai sur l'esprit , le caractère & les mœurs des femmes* , (page 115 de son livre) aura dit qu'*une contrainte passagère allume les passions* , ce qui n'est point vrai , les passions naissant d'un besoin &

d'une sympathie réciproque, & non de la contrainte; & qu'il aura ajouté qu'une *contrainte durable les amortit ou les éteint*: il ne dira point (pag. 139 de ce même livre) que *les passions des femmes, plus rapides, plus gênées que celles des hommes, sont aussi plus ardentes; qu'elles se nourrissent dans le silence, s'irritent par les combats, & s'accroissent par la crainte & les alarmes*; parce qu'alors il verra que ces opinions se contrarient, & qu'il saura qu'un homme à paradoxe, pour donner une sorte de vraisemblance à nos opinions, doit être au moins conséquent dans ses principes, & éviter avec soin ses contradictions.

A toutes ces assertions il n'ajoutera pas que *l'impatience des femmes & le désir naturel qu'elles ont de changer, qui ne produisent sur elles que des impressions fugitives & rapides, ne leur laissent pas la faculté d'acquiescer l'esprit d'ordre & de mémoire, d'où résulte l'érudition*; tandis que le siècle où il dit cela, est celui où les femmes sont plus instruites, ont plus de connaissances, d'érudition, & que lui-même cite une foule de femmes de toutes les nations qui, dans les siècles précédens, se sont fait la plus haute réputation dans la jurisprudence, la littérature, la théologie, l'étude des langues anciennes, la physique, la poésie, &c.

Quand il demandera si l'*esprit politique ou moral qui consiste dans la conduite de soi-même & des autres*, convient aux femmes comme aux hommes; & que, sans paraître prononcer sur cette question, il laissera cependant clairement entrevoir qu'on est fondé à leur refuser encore ce genre d'esprit; on lui répondra avec lui-même, que *Christine en Suede, Isabelle de Castille en Espagne, Elizabeth en Angleterre*, après *Sémiramis, Zénobie* & tant d'autres qui, sous le nom de leurs époux ou de leurs fils, ont gouverné des empires, ont prouvé dans tous les tems, comme *Marie-Thérèse en Allemagne & Catherine II en Russie* le prouvent de nos jours, que si les hommes, moins jaloux de la domination, n'étaient pas convenus presque généralement, en s'emparant de l'autorité, de ne jamais la partager avec les femmes, & qu'on tournât leur éducation vers la science du gouvernement, elles pourraient, comme tant de souverains, en faisant le bonheur de leurs sujets, convaincre les hommes qu'elles peuvent les commander, les rendre heureux; & que, pour les aider à porter dignement une couronne, elles ne choisissent pas toujours les bras foibles & énervés des Sybarites qui entourent leurs trônes, & ne confondent pas l'art futile de

les amuser , de leur plaire , avec l'art sublime de partager leurs travaux.
 J'ai l'honneur d'être , &c.

III. *Épître à madame Necker. Par M. THOMAS.*

J'AIMERAI fort une beauté touchante ,
 Au doux sourire , au modeste regard ,
 Qui ne dût rien au manège de l'art ,
 Et dont la grace ingénue & piquante ,
 Sût enchanter , sans savoir qu'elle enchante.

J'aimerais fort un esprit délicat ,
 Profond & fin , juste avec étendue ,
 Qui , pour ne pas trop éblouir ma vue ,
 D'un voile doux fût couvrir son éclat.

Qui fût pourtant tout voir & tout connaître ,
 Seul avec Locke analyser son être ,
 Avec Montagne épurer sa raison ;
 Et se trouvant toujours ce qu'il doit être ,
 Sût , au besoin , goûter une chanson.

Mieux vaut encor , mieux vaut penser que
 lire.

Qui vit d'emprunt , bientôt s'appauvrira.
 On s'instruit mal , à force de s'instruire ;

L'esprit d'autrui gâte celui qu'on a.
 Je voudrais donc que la beauté que j'aime,
 Jugeât, sentit, pensât par elle-même,
 Et n'allât point, sous clef dans un boudoir,
 Lire au matin son esprit pour le soir.

Je veux encor qu'elle ait pour plus de char-
 mes,

Cette pitié que l'on doit aux malheurs ;
 Qu'elle n'ait vu jamais verser de larmes,
 Que son bel œil n'y mêlât quelques pleurs.

Ces dons heureux, par la nature avare,
 Chez les humains par-tout sont dispersés,
 Ces dons heureux, dont l'accord est si rare,
 Belle Chloé, vous les réunissez.

Que n'étiez-vous celle jeune Pandore,
 Dont un Dieu même avait formé les traits !
 On vous dota, comme elle, à votre aurore ;
 Vous possédez ces dons & ses attraits.

Mais, on le fait, d'un vain desir éprise,
 Elle causa nos maux & nos regrets :
 Vous préparez sa fatale méprise,
 En ne versant par-tout que des bienfaits.

Témoins ces lieux & ces antres sauvages,
 Triste désert qu'habite la douleur ;
 Lieux où le tems imprima ses ravages,
 Pour y former le séjour du malheur.

Dieu

Dieu ! quel aspect ! cette sombre verdure ,
D'un œil affreux attristant la nature ,
Ces noirs rochers suspendus dans les airs ,
Ces troncs hideux blanchis par cent hivers ,
Ces longs débris de roches fracassées ,
Confusément sur la terre entassées ;
Trente torrens , qui du sommet des monts
Avec fracas précipitant leur onde ,
Et dans l'abyme ouvert à longs fillons ,
Pressent au loin leur course vagabonde ;
Ces bois , ces rocs , & leur difformité ;
Des monts altiers l'horrible majesté :
Tout ce chaos , à l'œil épouvanté ,
Paraît offrir les ruines du monde.
Ce monde , hélas ! est encor habité :
Dans le vallon j'apperçois cent chaumieres.
Sont-ce des toits ? sont-ce d'affreux repaires ?
La pauvreté , couverte de lambeaux ,
Semble y gémir , comme au fond des tombeaux.
Dieu ! quel malheur en ces lieux d'être mere !
Là , des enfans pêle-mêle entassés ,
Pendant l'hiver demi nus & glacés ,
Les traits déjà flétris par la misere ,
Le jour sans pain , la nuit sur la poussiere ;
Et ne pouvant ni vivre ni mourir ,
En respirant , apprennent à souffrir. ~

Par le besoin , livrée à la tristesse ,
 La fille en pleurs consume ses beaux jours ;
 Elle languit ; & l'aride vieillisse ,
 De son printems interrompant le cours ,
 Ride à vingt ans le front de la jeunesse.
 Ces malheureux , dans leurs stériles champs ,
 Pour se nourrir , s'en vont à l'aventure ,
 Vont sur les prés , au bord de leurs torrens ,
 Disputer l'herbe aux animaux errans ,
 De la genisse enlever la pâture
 Quel sort , ô ciel ! Et le tems des frimats
 Les prive ençor de ces affreux repas.
 C'est vous , c'est vous , ame sublime & pure ,
 Qui réparez , dans ces tristes climats ,
 Les torts de l'homme & ceux de la nature.
 Je vous ai vue (ô spectacle touchant !)
 Porter vos pas de chaumière en chaumière ,
 Interroger la plaintive misère ,
 La rassurer d'un air attendrissant.
 Ce bon vieillard , sous la bure grossière ,
 Par vos bienfaits , je l'ai vu ranimé.
 J'ai vu l'enfant , de besoin consumé ,
 Ouvrant à peine une faible paupière ,
 Et sur le sein de sa mourante mère ,
 Suçant la vie , ou plutôt le trépas ,
 Par vos bienfaits renaître à la lumière ,

Et vous sourire en vous tendant les bras.
 Ah ! pardonnez ; je vous trahis peut-être ;
 De vos vertus je trahis le secret.
 Mais quoi ! peut-on se taire , & vous connoître ?
 Non , je suis juste , & non pas indiscret.
 Quoi , dans ces vers dictés par la mollesse ,
 On pourra donc célébrer les amours ;
 En madrigaux on pourra tous les jours
 Parer de fleurs le front de sa maîtresse ,
 D'un vil encens fatiguer la richesse ,
 Et sur des tons mille fois rebattus ,
 A la grandeur prodiguer la bassesse ;
 Et je ne puis célébrer les vertus ?
 Non , je dirai que votre bienfaisance ,
 Du malheureux par-tout entend les cris ;
 Je redirai que , même dans Paris ,
 Dans ce Paris tumultueux , immense ,
 Où le tems fuit & manque à l'amitié ,
 Où le fracas étourdit la pitié ,
 Où le vain faste appauvrit l'opulence ,
 Vous conservez un cœur compatissant ;
 Vous pénétrez dans la retraite sombre ,
 Où le besoin honteux & gémissant ,
 Va par honneur s'enfvelir dans l'ombre ,
 Et de l'orgueil fuit l'œil avilissant.

Vous foutenez la timide innocence ,
 Que l'art en main poursuit la volupté ;
 En conservant des mœurs à l'indigence ,
 Vous conservez son charme à la beauté.
 Dans un fallon , temple de la richesse ,
 Souvent Narcisse , ou Séjan , ou Crassus ,
 Sur des coussins où s'endort la molesse ,
 Dit froidement : le pauvre est sans vertus ;
 Le pauvre est dur . . . Il l'est pour vous , barbare ,
 Vous dont l'orgueil , vous dont le luxe avare
 Insulte en paix aux cris de ses douleurs.
 Ah ! laissez - lui sa honte & ses malheurs ,
 Laissez-le vivre & mourir dans les pleurs ;
 Mais au refus n'ajoutez pas l'outrage.
 Le pauvre est dur ! Son crime est votre ouvrage.
 Faut-il , chargé de mépris & de maux ,
 Qu'il aille encor caresser ses bourreaux ?
 Changez pour lui ; de votre ame inflexible
 Adoucissez , s'il se peut , la rigueur ;
 Par des bienfaits allez jusqu'à son cœur :
 Vous trouverez alors son cœur sensible.
 Belle Chloé , vous l'avez éprouvé.
 J'ai vu ce jour , ce jour de votre gloire ,
 (Ah ! dans mon cœur il restera gravé ,
 Et que le vôtre en garde la mémoire)
 Lorsque le ciel , pour la seconde fois ,

Vous amenait vers ces rustiques toits ;
 Lorsqu'à trayers les rocs & la bruyere ,
 Vos deux chevaux gravissant dans les monts ,
 A pas tardifs traînaient votre litiere ,
 Et descendant dans ces affreux vallons ,
 Au premier bruit semé dans le village ,
 Vous avez vu tout ce peuple attendri ,
 Par vos bienfaits tout ce peuple nourri ,
 Courir , voler sur votre heureux passage ;
 Femmes , enfans , sortir de leurs foyers ,
 Border de loin la cime des rochers ,
 Et suspendus au bord du précipice ,
 De toute part l'œil attaché sur vous ,
 Levant les mains , tombant à vos genoux ,
 Se prosterner devant leur bienfaitrice.
 Princes & rois , ah , foyez-en jaloux !
 En vous voyant si touchante & si belle ,
 Tout ce bon peuple , errant autour de vous ,
 Difait : quoi donc , ce n'est qu'une mortelle ?
 Un ange , un ange est venu parmi nous.
 Ils difaient vrai . . . J'en appelle à vous-même
 Qui partagez , dans le nœud le plus doux ,
 Son cœur , sa main , & les vertus qu'elle aime ,
 Vous , tendre amant , sous le titre d'époux.
 O tems heureux , tems d'une aimable ivresse ,

Où la beauté faisait une déesse,
Où les bienfaits faisaient les immortels !
L'esprit alors & la douce sagesse
Avaient aussi le culte des mortels.
Belle Chloé, dans cette heureuse Grece,
Vous aviez droit à de triples autels.





QUATRIÈME PARTIE.

LE
NOUVELLISTE SUISSE,
ou
ANNALES POLITIQUES
DE L'EUROPE.

TURQUIE.

Constantinople. La résolution prise de pousser la guerre avec la plus grande vigueur, pour obtenir une paix moins désavantageuse, donne lieu à de fréquentes assemblées du divan, & à un redoublement d'activité pour les armemens de terre & de mer. On a lieu de croire, malgré divers bruits qui se sont répandus, que tout s'est réduit jusqu'ici sur le Danube à de simples escarmouches. Le grand-visir, tranquille dans son camp, se con-

tente d'observer les mouvemens de l'ennemi , & cherche plutôt à gagner du tems , qu'à engager quelqu'action d'éclat.

On croit ici qu'il y a peu de chose à craindre de la flotte Ruffe dans l'Archipel, vu sa faiblesse actuelle, & le départ du général Orlow pour l'Italie. Quoiqu'une partie croise à l'entrée du canal des Dardanelles , il ne laisse pas que d'arriver dans cette ville plusieurs batimens chargés de grains. Toute l'attention de la Porte se tourne du côté de la mer Noire, & il en est de même de la part de la Ruffie. La flotte Turque destinée pour ces parages, forme trois divisions, dont la première est arrivée à Oczakow, ayant à bord des troupes & des munitions pour cette importante place. Le capitain-pacha a mis à la voile pour la seconde, & doit prendre poste vers les bouches du Danube, pour empêcher la flotte Ruffe d'entrer dans ce fleuve. Et la troisième est prête à suivre. Méhémet-Guéraï, troisième fils du kan de Crimée, montera un vaisseau de cette dernière. Il se rendra à Trébifonde pour y faire embarquer & commander les troupes d'Asie que le grand-seigneur envoie au secours, afin de recouvrer, s'il se peut, cette presqu'île, où les Ruffes ne se trouvent pas en force.

Le cheik Daher , après avoir tenté de s'emparer par la force , de la ville de Kaplouse , s'en est rendu maître par la négociation , & y a établi un gouverneur. Assuré des Arabes , & maître de la campagne , il a formé le dessein d'assiéger Jérusalem , & a porté plusieurs corps de troupes autour de cette ville pour empêcher qu'on n'y conduise des vivres. Le gouverneur , pour prévenir la disette , a fait sortir tous les pauvres & les bouches inutiles. Les villes voisines sont remplies de ceux qui s'y sont réfugiés.

Ali-bey , toujours occupé du projet de rentrer en Egypte , a détaché un corps de ses troupes , qui s'est emparé de Lartis , château situé sur le bord de la mer , & la première place de l'Egypte du côté du désert ; après quoi ce général s'est mis lui-même en marche avec le reste de son armée , accompagné du fils & du neveu du cheik Daher. Mais ses vastes projets ont été anéantis par l'événement suivant , dont on vient de recevoir l'intéressante nouvelle & les détails. Ali-bey marchait à la tête d'une armée de 13000 hommes de troupes choisies , comptant sur la jonction de ses partisans en Egypte. Méhémet-Aboudaab ayant fait de longue main ses préparatifs , l'a

laissé avancer jusqu'à la vue du Caire , & est venu l'attaquer avec une armée de 60000 hommes. La victoire, après avoir été disputée pendant long-tems, s'est déclarée pour ce dernier de la maniere la plus complete. Ali-bey, blessé de plusieurs coups de sabre, a été fait prisonnier. Le fils du cheik Daher & son neveu, sont restés sur le champ de bataille. Un corps de Russes, Albanois, ou Grecs, qui servait dans son armée, a été presqu'entièrement détruit. Ali-bey a été conduit au Caire, où il est mort de ses blessures, & sa tête a été envoyée au grand - seigneur. On a observé que quatre vaisseaux Russes qui s'étaient montrés à la hauteur d'Alexandrie, & se disposaient à attaquer; cette ville, ont disparu immédiatement après avoir appris la défaite de ce fameux rebelle.

R U S S I E.

Pétersbourg. S. M. I. a fait l'accueil le plus gracieux au prince Adam Czatoriski, & l'a admis à sa table. Le but de son voyage en cette cour, est d'obtenir que les grands biens qu'il possède dans les provinces de la Pologne nouvellement occupées par les Russes, lui soient conservés, & c'est ce qui lui a été accordé.

Un corps de 20 à 25 mille hommes, tant infanterie que cavalerie, rassemblés dans cette ville & ses environs, doit camper pendant l'été prochain près de Craznoizelo.

La cour a fait publier une relation envoyée par le général comte de Romanzow, & qui contient les opérations des troupes Russes depuis la cessation de l'armistice, jusqu'au 5 mai. On y lit, que les Turcs ont fait successivement trois tentatives sur Giurgewo, & qu'ils ont toujours été repoussés avec perte.

L'impératrice a écrit une lettre très-gracieuse au prince Grégoire Orlow, dans laquelle, après l'avoir félicité sur le retour de sa santé, S. M. I. déclare que son intention est qu'il continue à employer ses talens pour le bien de son service. Cette lettre a été enregistrée au sénat, & ce prince a repris les fonctions de toutes les charges & dignités dont il était précédemment revêtu.

S U E D E.

Stockholm. Quelques habitans de la Dalécarlie vont s'embarquer bientôt pour passer dans le Norland ou la Finlande. Le roi fournit aux frais de leur voyage, & leur

fait même des avances pour qu'ils puissent former des établissemens.

S. M. vient de fonder une caisse d'es-compte , au moyen de laquelle les négocians ou fabriquans pourront au besoin être aidés par des avances d'argent a un modique intérêt, & seront ainsi soustraits à la rapacité des usuriers. Cette caisse, divisée par actions, aura pour directeurs, des personnes de confiance nommées par le roi.

Le camp qu'on avait résolu d'établir à la Dugard, est formé; S. M. y campe, de même que les princes ses freres. Elle assista au conseil le matin, & exerça les troupes l'après-midi. Son dessein est de passer ensuite dans la Scanie, & d'y faire la revue des régimens qui s'y trouvent. On continue avec la plus grande activité, à réparer les forteresses du royaume & les places frontieres vers la Norvege & la Russie; on les pourvoit de toutes sortes de munitions, & on en augmente l'artillerie.

S. M. a rendu une ordonnance militaire, qui offre aux soldats la liberté de se retirer après quatre ans de service, & leur assure une subsistance dans leur vieillesse.

Plusieurs artisans Suédois ayant accoutumé de se rendre à Paris pour s'y per-

fectionner dans les arts & métiers , le roi a assigné une somme annuelle , qui sera employée à les soulager au cas qu'ils viennent à tomber malades , & à ordonner qu'ils soient reçus & soignés dans l'infirmerie de l'hôtel de son ambassadeur.

D A N N E M A R C.

Coppenhague. Le gouvernement a supprimé le privilege accordé pour six ans à une compagnie qui s'étoit chargée d'établir une loterie semblable à celle de Gènes. On remboursera les intéressés , & les tirages se feront désormais pour le compte de S. M. On vient d'établir une imposition d'un quart pour cent sur la valeur de tous les biens fonds , afin d'aider à acquitter les dettes de l'état.

Neuf vaisseaux de guerre & quatre frégates ont mis à la voile , & vont établir leur croisiere à l'isle de Bornholm , où l'on prétend que cette escadre sera jointe par quelques vaisseaux Russes. La négociation pour l'échange du Holstein-ducal a été reprise , & l'on dit qu'elle est fort avancée.

P O L O G N E.

Varsovie. Les délégués chargés de trai-

ter avec les ministres des trois cours, ont reçu leurs instructions signées du roi. Elles contiennent vingt-six articles, dont les plus essentiels ont pour objet, de travailler à diminuer les pertes de la république, d'obtenir la garantie des provinces qui resteront à la Pologne, de demander qu'on en éloigne les troupes étrangères, que la liberté du commerce par mer & par terre soit assurée aux Polonais, que la souveraineté de Dantzic, de Thorn & de leurs ports soit conservée à la république, & que les trois puissances procurent la restitution de ce qui fut cédé à la Porte par le traité de Carlowitz. Ces délégués ont aussi ordre exprès de ne rien changer aux anciennes constitutions du royaume, à moins qu'elles ne soient reconnues préjudiciables aux sujets, de conserver aux trois ordres leurs privilèges & avantages, de ne point restreindre les droits du trône sans leur consentement, & de ne pas refuser aux dissidens, les privilèges qu'on veut leur accorder, moyennant qu'ils ne puissent pas être admis aux charges de judicature.

Les deux maréchaux se préparent à publier des universaux pour rendre générale la confédération qui, jusqu'ici, n'a été signée qu'à Varsovie, & alors tous ceux

qui refuseront d'y accéder, seront regardés comme ennemis de la patrie. La commission du trésor en a déjà fait de même pour ordonner le paiement de tous les droits & revenus royaux, sous les peines portées par les loix contre ceux qui en auraient soustrait.

Le desir que les ministres des puissances ont manifesté pour faire adopter par la diete le plan du comte Poninski, paraît s'être rallenti depuis l'établissement de la délégation, avec qui ils ont déclaré ne pouvoir conférer qu'après qu'ils auront reçu de nouvelles instructions à cet égard. Cependant le comité, chargé des intérêts les plus essentiels à la république, ouvrit le 3 juin sa première séance dans le palais de Radziwyl, où les conférences doivent se tenir. L'évêque de Cujavie y présida; le baron de Revitzky, ministre de la cour de Vienne, fut le seul qui y parut. Il remit copie de son plein-pouvoir au grand-chancelier de la couronne, qui lui présenta celui de la délégation: sur ce qu'on insista fortement, comme sur un préalable nécessaire, que l'on fit cesser les violences & les vexations de la part des troupes Autrichiennes, il répondit qu'il espérait que L. L. M. M. II. & R. R. donneraient cette satisfaction au roi

& à la république, & s'emploieraient même pour en obtenir autant de la part des deux autres puissances; & l'on convint d'attendre la résolution de la cour de Vienne à ce sujet. Dans la seconde séance, qui se tint le lendemain, après quelques délibérations ou arrangemens touchant la maniere de traiter les grands objets qui vont occuper les délégués, il fut arrêté que l'évêque de Cujavie remettrait aux ministres des trois puissances, une note portant, 1°. que la délégation ne se déterminerait à traiter avec eux, qu'après la cessation des violences que les troupes étrangères exercent dans le royaume; 2°. que les délais qui pourront avoir lieu dans l'arrangement définitif des affaires, ne seront point imputés à la république, & 3°. que la garantie respective des trois cours, dont il n'est pas fait mention dans les pleins-pouvoirs du baron de Rezwizky, sera préalablement assuré par leurs ministres. On observe que ces délégués, au lieu de s'occuper du bien général de l'état, sont divisés en plusieurs partis, & ne travaillent que pour les intérêts de celle des trois cours qui a su se les attacher; & l'on est fondé à en conclure que, comme les prétentions respectives de ces cours ne sont pas absolument déterminées, la négociation concernant
la

la fixation des limites ne pourra que traîner en longueur.

Les Autrichiens ont exigé des contributions excessives du palatinat de Lublin, & 400 cosaques font entrés dans la Samogitie, où ils vivent à discrétion. Ces provinces sont traitées avec cette rigueur, uniquement pour avoir refusé d'envoyer des nonces à la diete.

Un seigneur de la confédération de Bar s'est trouvé dans cette capitale dès l'ouverture de la diete, & après en avoir su le résultat par rapport à une confédération dans tout le royaume, il est retourné auprès de la généralité, en assurant que, si elle veut souscrire à tout ce qui s'est fait, & reconnaître le roi, elle pourra participer à l'amnistie & rentrer en Pologne.

Les délégués nommés pour juger les régicides, se font assemblés le 7 juin. Les accusés furent amenés sous escorte l'un après l'autre, & dénoncés par les procureurs-généraux comme coupables du crime de lèse-majesté. Les avocats qu'on leur avoit donnés plaiderent leur cause, & l'examen extérieur de cette affaire fut renvoyé au 14. Le fameux Cozincski, qui étoit aux arrêts dans le château, avoit réussi à s'évader, en enivrant l'officier qui le gardait; mais il a été repris

& mis aux fers. Strawinski, troisieme complice, a été arrêté par les Russes. Il est l'auteur d'un manifeste odieux, qui fut inséré au grôd de Wilna.

Le prince Czatoriski ayant obtenu le but de son voyage à Petersbourg, le prince Sapicha a pris le parti de suivre son exemple.

Des avis reçus de la grande armée, portent que le prince Repnin, colonel d'un régiment d'infanterie, ayant été détaché avec 2000 hommes pour attaquer un corps d'Ottomans retranchés au-delà du Danube, a été repoussé avec perte, & obligé de regagner ses bâtimens, & que celui qui le portait ayant échoué, il avoit été fait prisonnier, après avoir reçu trois blessures, & conduit au camp du grand-visir.

S. M. le roi de Prusse a fait un voyage dans la Prusse occidentale, & arriva le 7 juin à Marienverder. Des députés du magistrat de Dantzic eurent l'honneur de le complimenter, & ce monarque les reçut très-gracieusement. Le magistrat de Thorn a demandé & obtenu un délai pour la présentation de l'hommage jusqu'à la séparation de la présente diete.

Les troupes qui composaient le camp de Gaudent, après avoir passé en revue devant ce monarque, se sont mises en marche pour

aller joindre celles qui s'assembloient à Mémel, près des frontières de la Samogitie.

Dantzick. Les conférences entre le comte de Golowkin & le magistrat de cette ville, ont commencé. Il paraît que la cour de Pétersbourg n'approuve pas toutes les démarches de ce dernier, & lui reproche principalement d'avoir introduit un double péage, au grand préjudice du commerce. Ce ministre a exigé comme un préliminaire, que la ville cesse de lever ce droit, & que le produit antérieur soit mis en dépôt jusqu'à la décision de cette affaire; mais le magistrat a présenté en réponse un mémoire tendant à prouver que le péage se paie actuellement selon un ancien tarif suivi depuis deux siècles, & que le nouvel impôt n'a pour objet que les denrées & les marchandises destinées à la consommation intérieure de la ville, ce qui ne nuit point au commerce du dehors.

M. Reichard a remis au magistrat l'*ultimatum* du roi de Prusse, par lequel cette ville doit reconnaître la souveraineté de S. M., & le ministre de Russie a donné une note, dans laquelle il déclare que cette reconnaissance doit former la base de toute la négociation.



A L L E M A G N E.

Vienne. L'empereur, après avoir traversé la Hongrie, s'est rendu dans la Transylvanie, & en a visité les principales places. S. M. I. dans tous les lieux où elle a passé, a défendu que l'on tirât le canon, qu'on lui envoyât des députés, & que l'on fît aucune dépense qui pût incommoder des peuples dont elle ne cherche à connaître plus exactement l'état, que pour travailler à l'améliorer. Il passe pour constant que ce monarque visitera ensuite les provinces nouvellement acquises dans la Pologne.

On a eu divers avis qui confirment la défaite, la prise & la mort d'Ali-bey, quoiqu'avec des circonstances qui varient à certains égards.

Le proviseur général des économies royales, en Transylvanie, ayant, malgré les défenses de LL. MM. II. vendu des viandes & des denrées aux Russes & aux Turcs, a été arrêté & conduit dans cette capitale.

Les camps que l'on formait à Pesth, à Laxembourg & en d'autres lieux, ont été inopinément contremandés, & le voyage de l'archiduc Maximilien, qui devait aller joindre l'empereur, est suspendu.

Berlin. S. M. arriva heureusement le 14

juin au château de Sans-Souci, après avoir fait dans son voyage la revue des troupes réparties en Poméranie & dans la Prusse occidentale, lesquelles s'étaient rassemblées en divers corps sur son passage.

Hambourg. Il s'est élevé entre les électeurs de Mayence & de Cologne, quelques difficultés touchant la navigation sur le Rhin; la chambre des finances du dernier de ces princes, ayant publié un règlement qui ordonne à tous les bâtimens de faire une exacte déclaration de leurs charges, & en ayant fait arrêter dix de Mayence chargés de marchandises pour la foire de Strasbourg, l'électeur en a porté plainte à celui de Cologne, qui ne lui a point encore répondu.

L'envoi des députés des évêchés de Trente & de Bricen, à Ratisbonne, & dont on a parlé, a pour but de porter plainte à la diete sur ce que la régence du Tyrol exige des subsides de la part de ces deux prélats.

I T A L I E.

Rome. Les jésuites de Bologne ont fait présenter deux mémoires en forme de requête, l'un au pape, & l'autre à l'archevêque de la même ville : l'un & l'autre

ont été infructueux , le saint pere leur ayant répondu qu'ils devaient obéir aux ordres de leurs supérieurs, & qu'ils avaient eu tort d'y résister. Le cardinal-archevêque manda le recteur du college de Sainte-Lucie, & lui ordonna que, conformément aux ordres de S. S. il eût à faire quitter l'habit de l'institut à tous ceux qui étudiaient en philosophie, & à les renvoyer chez eux; mais le recteur refusant d'obéir à cette injonction, à moins qu'on ne lui fit voir préalablement, & en original, le bref de S. S., le cardinal envoya le lendemain deux compagnies de soldats au college de Sainte-Lucie, qui enlevèrent le recteur, le conduisirent dans les prisons de l'archevêché, & firent passer tous les jeunes étudiants que l'on y trouva, à la campagne du séminaire archiépiscopal, où on les garde à vue. L'après-midi, le recteur fut conduit en carrosse jusques sur les frontieres, & on lui lut la sentence qui l'exile pour toujours des états du pape. Il s'est retiré en Toscane. Il a été ordonné au vice-recteur du même college, de faire aussi quitter l'habit de l'institut, à tous les étudiants en théologie, sous peine d'excommunication réservée au pape. Sept habits de prêtre séculier ont été portés au séminaire archiépiscopal, & il a été enjoit à

autant de jeunes jésuites, tous Vénitiens, de quitter l'habit de S. Ignace; mais comme ils ont refusé constamment de le faire, on a été obligé de les en dépouiller de force, après quoi ils ont été mis sur un vaisseau, & renvoyés à Venise. L'archevêque a exigé du sous-recteur mille écus pour les frais que la visite & la résistance des jésuites ont occasionnés. Leurs églises ont été fermées, & on a nommé des administrateurs pour régir leurs biens.

Les jésuites chargés jusqu'ici de la direction spirituelle du monastere de Sainte-Catherine de Funari à Rome, ont été interdits de leurs fonctions par le cardinal Orsini, qui en est le protecteur.

Livourne. Le généralissime comte Alexis Orlow est arrivé en cette ville, venant de l'Archipel, & sur un vaisseau Russe de 66 canons. On attribue son retour à une hydropisie dont il est menacé. Deux autres bâtimens de la même nation sont arrivés aussi. On croit que ce seigneur prendra la route de Pétersbourg aussi-tôt qu'il aura achevé sa quarantaine. Quelques avis portent que la flotte Russe a évacué l'isle de Paros, après avoir embarqué ses malades, à qui l'on cherche à procurer un air plus salubre.

Milan. On a commencé à creuser le canal de la Martifana, ouvrage entrepris dès le tems où les Français étaient maîtres du Milanez, abandonné ensuite, & dont l'exécution fera très-avantageuse au commerce de cet état.

La Bastie. L'abbé Citadella, grand-vicaire de Sagone, a été sacré évêque de Nebbio par l'évêque de Mariana, assisté d'un archidiacre & d'un prévôt. Cette cérémonie, que l'on n'avait point vue depuis long-tems en Corse, s'est faite avec beaucoup d'appareil, & a attiré un grand concours dans cette capitale. Les Corfes se félicitent de voir les nationaux appelés enfin aux honneurs & aux dignités les plus éminentes de leur pays.

Des lettres de Corfou parlent d'un tremblement de terre, qui doit avoir détruit une partie de la capitale de cette île.

Gênes. On écrit de Madrid, que les préparatifs de guerre qui s'y font par terre & par mer, ont le double but de secourir & de conserver les possessions de la couronne, tant sur la côte d'Afrique, que dans l'Amérique méridionale. Il se débite que l'empereur de Maroc, de concert avec les Algériens, a résolu d'enlever aux Espagnols tout ce qu'ils ont sur cette côte,

& qu'il a déjà fait assiéger Oran par une armée de 42000 hommes. D'un autre côté, on a avis que les Indiens naturels du Chili, qui jusqu'ici n'ont pu être subjugués, se sont joints aux habitans de l'isle de Chiloé, en ont chassé les Espagnols, & qu'ayant débarqué dans le continent, ils ont remporté deux victoires sur ces derniers, & se sont emparés de plusieurs villes; qu'enfin le vice-roi du Pérou y a envoyé un secours qui n'est pas arrivé à tems pour empêcher la révolution.

Suivant les dernières lettres de Rome, S. S. a envoyé le prélat Alfani au noviciat des jésuites pour en faire la visite & séquestrer, tant les livres de compte, que les effets qui s'y trouvent. Il en fera de même aux collèges & à la maison professe. L'on prend des mesures pareilles contre cet ordre dans tout l'état ecclésiastique, & elles paraissent en annoncer le prochain anéantissement.

E S P A G N E.

Madrid. On mande de Cadix que douze capitaines de vaisseaux & d'autres officiers subalternes ont reçu ordre de se rendre au Ferrol, afin de commander un pareil nombre

de vaisseaux de guerre qu'on y a équipés & qui, joints à ceux qui se trouvent à Cadix & à Carthagene, formeront une escadre de 26 vaisseaux de guerre, sans les frégates & les autres bâtimens. Elle est destinée pour la Méditerranée.

P O R T U G A L.

Lisbonne. La cour vient de publier une loi qui abolit pour toujours, & sous les peines les plus rigoureuses, la distinction que l'on faisait dans ce royaume entre les anciens & les nouveaux chrétiens. On traitait avec mépris, on écartait des charges publiques & des alliances honorables, ceux dont les ancêtres juifs ou hérétiques avaient fait abjuration de leurs erreurs; distinction humiliante, fondée sur un préjugé injurieux, & qui nuisait également aux progrès de la religion & au bien de l'état.

F R A N C E.

Paris. L'on vient de publier une ordonnance par laquelle S. M. permet à tous ceux qui habitent le long des côtes, de cueillir le varech, herbe qui croît dans la mer sur des roches, & dont on se sert pour fumer la terre

& faire de la soude à l'usage des verreries. On prétendait que cette herbe était nécessaire au frai & à la nourriture des petits poissons, & que sa fumée pouvait nuire aux hommes & aux fruits de la terre. C'est après un examen fait par quelques membres de l'académie des sciences délégués à cet effet, qu'on a rendu à l'état par cette ordonnance une branche intéressante du commerce.

Le roi a donné ordre de former un conseil de guerre, auquel le maréchal de Biron présidera, & qui s'assemblera à l'hôtel royal des invalides. Son but est d'examiner la conduite des officiers qui ont été employés dans l'inspection des armes des troupes, sous le précédent ministère. Un commissaire d'artillerie a déjà été arrêté, & est gardé avec soin dans l'une des chambres de cet hôtel.

Les troubles qui s'étaient élevés dans la Guienne à l'occasion de la disette des vivres, & qui avaient obligé la cour à y envoyer quelques troupes, ont été entièrement apaisés par la sagesse du magistrat, & par l'arrivée de 36 navires chargés de bled.

On assure positivement que le comte d'Aranda s'est démis de sa charge de président du conseil de Castille, & doit se rendre incessamment à la cour de Versailles, en qualité d'ambassadeur extraordinaire & de

ministre plénipotentiaire de S. M. catholique, & l'on prépare en cette capitale un hôtel pour le recevoir. On ajoute que le marquis de Grimaldi remplira toutes les fonctions du comte par interim & jusqu'à son retour à Madrid.

On a lu dans plusieurs papiers publics, & il n'en est aucun qui ne doive le contenir, un fait très-intéressant pour l'humanité. On creusait dans la nef de l'église de S. Saturnin, à Saulieu en Bourgogne, une fosse pour y déposer le cadavre d'une femme morte d'une fièvre putride. En descendant la bierre, elle s'entrouvrit, & il se répandit sur le champ une odeur si fétide, que chacun fut obligé de sortir. De 120 jeunes gens que l'on préparait pour la communion, 113 tomberent dangereusement malades, de même que le curé, le vicaire, les fossoyeurs, & plus de 70 autres personnes. Cette maladie, caractérisée de fièvre putride vermineuse avec hémorragie, éruption & disposition inflammatoire, alarma d'abord la province, & fit craindre une épidémie. Il n'est cependant mort que dix-huit personnes, en y comprenant le curé & le vicaire, qui ont été enlevés les premiers. Le même accident a manqué d'arriver cette année dans l'église de S. Médard de Dijon, & à

Talent, village à trois quarts de lieue de cette ville.

A N G L E T E R R E.

Londres. Le bill portant règlement pour les affaires de la compagnie des Indes orientales, après avoir été présenté plusieurs fois à la chambre des communes & y avoir causé de longs débats, a enfin passé, mais sous différentes modifications. En voici les principaux articles.

Il sera établi un conseil suprême au Bengale, composé d'un président & de quatre conseillers, dont les appointemens sont fixés. Le parlement fera la première nomination, mais ensuite ils seront choisis par les directeurs de la compagnie. On formera aussi dans ce pays là un tribunal suprême de justice, dont les officiers seront nommés par le roi. Les fonctions des uns & des autres commenceront aussi-tôt que l'arrivée de trois d'entre eux aura été proclamée au fort Williams dans le Bengale. La compagnie continuera à jouir de tous les droits, intérêts, pouvoirs & autorités dont elle jouissait auparavant. Tout propriétaire d'actions pour la somme de 1000 liv. sterling, & non pour une somme moindre, sera admis à donner son suffrage pour élire les

directeurs, comme aussi pour tout ce qui se traitera dans les assemblées générales. Ceux qui posséderont 3000 liv. sterling auront deux voix, les propriétaires de 6000 liv. sterling trois voix, & les propriétaires de 10000 liv. sterling quatre voix, &c.

Ce bill ayant été porté à la chambre haute, a passé à la grande pluralité des suffrages; cependant treize pairs ont signé une protestation motivée contre son contenu, & il est devenu la matière de plusieurs représentations tant de la part du commun conseil de Londres, qui craint pour ses privilèges particuliers, que de celle des actionnaires qui n'ont que pour 500 liv. sterl. d'actions, & à qui ce bill enlève le droit de suffrage, dont ils jouissaient auparavant. Les directeurs de la compagnie auraient désiré de se procurer les fonds dont la compagnie a besoin, d'une autre manière que celle qui a été arrêtée par la chambre des communes; mais ils ont été obligés de souscrire à l'arrangement qu'elle avoit choisi, & aux conditions dont cet emprunt est accompagné. Il se fera en billets sur l'échiquier, & la banque est autorisée à en faire l'avance.

La duchesse de Gloucester est accouchée d'une fille, & cet événement a été annoncé

au roi. On croit que la réconciliation de S. M. avec les deux princes ses freres, n'est pas éloignée.

S. M. partit le 22 du mois dernier pour Portsmouth, où elle a fait avec un grand appareil la revue de la flotte qui s'y trouvait rassemblée.

Manheim. Le 142e tirage de la loterie électorale Palatine a été exécuté le premier juillet; les numéros extraits de la roue de fortune, sont: 83, 62, 56, 68, 52.

Le 143e tirage a été exécuté le 22 juillet 1773, & les numéros extraits sont: 52, 62, 32, 2, 55.



T A B L E.

I. PARTIE. Annales littéraires de la Suisse.	
I. <i>Traité de la nouvelle méthode d'inoculer la petite vérole.</i>	3
II. <i>Réflexions sur l'économie politique, ouvrage traduit de l'italien.</i>	12
III. <i>Le Mentor moderne, &c.</i>	25
IV. <i>Voyage à l'Isle de France, &c.</i>	31
II. PARTIE. Annales littéraires de l'Europe.	
I. <i>Oraison funebre de très-haut, très-puis-</i>	

<i>fant & très-excellent prince CHARLES EMANUEL II, roi de Sardaigne, &c.</i>	32
II. <i>Les quatre parties du jour, &c.</i>	38
III. <i>Le monde primitif, &c.</i>	47
IV. <i>Nouveaux mémoires, &c.</i>	53
V. <i>La société Hollandaise, &c.</i>	59

III. PARTIE. Pièces fugitives.

I. <i>Promenade d'automne. Poème traduit de l'allemand.</i>	65
II. <i>Lettre à M. Thomas, &c.</i>	82
III. <i>Epître à madame Necker.</i>	95

IV. PARTIE. Annales politiques de l'Europe.

<i>Turquie.</i>	103
<i>Russie.</i>	106
<i>Suede.</i>	107
<i>Dannemarck.</i>	109
<i>Poïogne.</i>	ibid.
<i>Allemagne.</i>	116
<i>Italie.</i>	117
<i>Espagne.</i>	121
<i>Portugal.</i>	122
<i>France.</i>	ibid.
<i>Angleterre.</i>	125

